



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT- UNE FOI

REGION DE SEDHIOU

DEPARTEMENT DE SEDHIOU

COMMUNE DE DIENDE

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC)

(2017– 2022)

AVEC L'APPUI FINANCIER DE LA COMMUNE D'ANDERLECHT

DECEMBRE 2017

SOMMAIRE

INTRODUCTION

I. APPROCHE METHODOLOGIQUE

II. PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

III. BILAN DIAGNOSTIC

IV. LA VISION ET AXES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

V. PROGRAMME PAR AXES DE DEVELOPPEMENT

VI. PLANIFICATION OPERATIONNELLE

VII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

Tableau N°12 : Synthèse du secteur du transport

Tableau N°13 : Synthèse du secteur de télécommunication

Tableau N°14 : Synthèse du secteur d'épargne et crédit

Tableau N°15 : Situation de l'éducation formelle de la commune

Tableau N°16 : Synthèse éducation /formation

Tableau N°17 : Situation sanitaire de la commune

Tableau N°18 : Synthèse du secteur de santé

Tableau N°19 : Synthèse du secteur d'hygiène et assainissement

Tableau N°20 : Synthèse du secteur hydraulique

Tableau N°21 : Synthèse du secteur jeunesse, sport, culture et loisirs

Tableau N°22 : synthèse du plan quinquennal par axe

LA LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1 : les 4 zones de la commune

Tableau N°2 : Mares aménagées de la commune.

Tableau N°3 : Sites maraichers de la commune

Tableau N°4 : Synthèse du secteur d'agriculture

Tableau N°5 : Synthèse du secteur d'élevage

Tableau N°6 : Synthèse du secteur forestier

Tableau N°7 : Synthèse du secteur de pêche

Tableau N°8 : Synthèse du secteur artisanat/Micro entreprise

Tableau N°9 : Synthèse du secteur d'énergie

Tableau N°10 : Synthèse du secteur touristique

Tableau N°11 : Synthèse du secteur du commerce

CARTES, FIGURES, ANNEXES

Carte 1 : situation de la commune de DIENDE

Carte 2 : Les équipements sociaux

Carte 3 : Le 4 zones de la commune de DIENDE

Figure 1 : articulation du PSE/PDC

Figure 2 : proportion de chaque axe sur le PAP 2017-2022

Figure 3 : PAI de DIENDE en proportion

Annexe 1 : La liste des conseillers municipaux

SIGGLES ET ABBREVIATIONS

ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

ARD : Agence Régionale de Développement

ASC : Association Sportive et Culturelle/Agent de Santé Communautaire

ASER : Agence Sénégalaise d'Electrification Rurale

ASUFOR : Association des Usagers du Forage

CADL : Agence d'Appui au Développement Local

CC : Cadre de concertation

CCQ : Consultation Citoyenne de Quartier

CEM : Collège d'Enseignement Moyen

CGCL : Code Général des Collectivités Locales

CGE : Comité de Gestion des Ecoles

CLCOP : Cadre Local de Concertation des Organisation de Production

CL : Collectivité Locale

CM : Crédit Mutuel

CPC : Classe Préparatoire Communautaire

CPE : Commission Elargie de Planification

CTR : Comité Technique Restreint

FDE : Fonds de Développement Economique

FDL : Fonds de Développement Local

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPF : Groupement de Promotion Féminine

ICP : Infirmier Chef de Poste

IEF : Inspection d'Education et Formation

OCB : Organisation Communautaire de Base

ONG : Organisation Non Gouvernemental

PADEC : Projet d'Appui au Développement Economique de la Casamance

PADERCA : Projet d'Appui au Développement Rural de la Casamance

MPP : Mesure de Performance Publique

MT : Moyenne Tension

PADL : Programme d'Appui au Développement Local

PAM : Programme Alimentaire Mondiale

PAI : Plan Annuel d'Investissement

PDC : Plan de Développement Communal

PNDL : Programme National de Développement local

PIL : Plan d'Investissement local

PDD : Plan de Développement Départemental

PLD : Plan Local de Développement

RAEP : Réseau d'Adduction d'Eau Potable

STD : Service Technique Déconcentré

UNICEF : United Nation Information Children Education Fund

TABLEAU DE MATIERES

Introduction.....	5		
I. Approche méthodologique.....	5		
1. La phase préparatoire.....	5		
2. La phase diagnostic.....	6		
3. La phase planification.....	6		
II.PRESENTATION GENERALE DE LCOMMUNE.....	6		
1. La situation géographique.....	6		
2. Le milieu physique.....	8		
2.1. Le relief et les sols.....	8		
2.2. Le climat et la pluviométrie.....	8		
2.3. La végétation et la faune	8		
2.4. L'hydrographie.....	9		
3. Le milieu humain.....	9		
3.1. L'historique du peuplement.....	9		
3.2. La situation démographique.....	9		
4. Le zonage.....	9		
4.1. La définition du zonage.....	9		
4.2. La justification du zonage.....	10		
4.3. La présentation des différentes zones.....	10		
III.BILAN DDIAGNOSTIC.....	10		
1. Le secteur économique	10		
1.1. Les secteurs productifs.....	10		
1.1.1. Agriculture.....	10		
1.1.2. Elevage.....	13		
1.1.3. Foresterie.....	14		
1.1.4. Pêche.....	15		
1.1.5. Artisanat/Micro entreprise.....	16		
1.2. Les secteurs d'appui à la production.....	16		
1.2.1. Energie.....	16		
		1.2.2. Tourisme.....	17
		1.2.3. Commerce.....	17
		1.2.4. Transport.....	18
		1.2.5. Télécommunication.....	19
		1.2.6. Epargne et Crédit.....	19
		2. Les secteurs sociaux.....	20
		2.1. Education et formation.....	20
		2.2. Santé.....	23
		2.3. Hygiène et Assainissement.....	26
		2.4. Jeunesse, sport, culture et loisirs.....	27
		2.5. Hydraulique.....	28
		3. Le profil de la gouvernance.....	29
		3.1. L'institution municipale.....	29
		3.2. La sous-préfecture.....	32
		3.3. Centre d'appui au développement local.....	32
		3.4. La société civile.....	32
		3.5. Les ONG et PROGRAMMES.....	32
		3.6. Les Questions migratoires.....	32
		VI.VISION ET AXES DE DEVELOPPEMENT.....	34
		1. Vision de la commune.....	34
		2. Axes de développement de la commune.....	34
		V.PROGRAMMES PAR AXES DE DEVELOPPEMENT.....	35
		VI.PLANIFICATION OPERATIONNELLE.....	38
		VII.STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENTS.....	63
		1. Aspect institutionnel.....	63
		2 .Horizon temporel.....	63
		3. Mécanisme de suivi évaluation.....	63
		ANNEXEX.....	64

INTRODUCTION

Le gouvernement du Sénégal s'est résolument engagé dans un nouveau chantier de développement économique et social à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) considère dorénavant comme le document de référence des politiques publiques auquel tous les outils de planification doivent s'arrimer.

Dans le cadre de la mise en œuvre du troisième axe d'intervention du PSE, l'Etat du Sénégal a pris l'option irréversible d'engager une refondation majeure de son action territoriale en procédant à l'Acte III de la décentralisation qui vise à « organiser le Sénégal en territoire viable, compétitif et porteurs de développement durable ». Pour concrétiser cette vision, le cheminement proposé opte pour le renouveau de l'aménagement du territoire adossé à, l'option stratégique de changements majeurs en termes de territoires, de dispositif de gouvernance et de mécanisme de financement.

Dans ce contexte, la révision des cadres de référence du développement des collectivités locales selon la vision de l'Acte III de la décentralisation ainsi que l'adaptation des outils d'ingénierie du développement territorial devient une nécessité. La mise en œuvre d'une telle réforme justifie l'adoption d'un nouveau code général des collectivités locales matérialisé par la loi n° 2013-10 du 19 décembre 2013 modifiée, qui abroge et remplace les lois n° 96-06 et 96-07.

En outre, les articles 314 et 315 du CGCL disposent respectivement que les départements et les communes reçoivent les compétences suivantes, l'élaboration et l'exécution du plan départemental de développement (PDD) et du plan de développement communal (PDC) en articulant avec les stratégies et les politiques nationales. Pour traduire cet ensemble de textes juridique, les partenaires au développement tels la Direction d'Appui au Développement local et le PNDL ont proposé aux acteurs de la décentralisation et du développement local un guide pour l'élaboration de document de planification locale, le PRODDEL en a aussi joué sa partition en mettant à disposition des acteurs les outils y afférents. A ce titre le Conseil Départemental de Sédhiou dans le cadre de son partenariat avec la Commune d'Anderlecht (Belgique) à décider d'élaborer quatre (4) plans de développement communaux de la région de Sédhiou dont la commune de Diendé dans l'élaboration de son Plan de Développement Communal, sous la supervision de l'Agence Régionale de Développement (ARD), dans sa mission de coordination et d'appui technique aux collectivités locales de la région de Sédhiou.

I. L'APPROCHE METHODOLOGIQUE

La méthodologie mise en œuvre s'est appuyée sur une démarche participative dans le but d'impliquer tous les acteurs de développement de la commune et leurs partenaires dans le processus de concertation, d'identification des contraintes et des solutions et de planification des axes stratégies et des actions de développement. A cet effet, différentes phases ont été adoptés pour l'élaboration du PDC.

1. La phase préparatoire

- Atelier d'habilitation : la rencontre a eu lieu au Conseil Départemental de Sédhiou avec la présence du Vice-président chargé du développement local, du Directeur de l'ARD de Sédhiou, du Secrétaire général du conseil départemental, le Responsable du développement local, le Responsable du suivi évaluation du développement local, des élus ou représentants des quatre (4) communes concernés et les deux facilitateurs de s'accorder sur la démarche d'élaboration des plans ;

- Information et Sensibilisation : cette activité a été menée par les élus pour informer les responsables politiques, les organisations communautaires de bases, les partenaires, les autorités locales, les services techniques sur le démarrage des activités de planification, après avoir délibéré et adopté sur la décision de lancement du processus du PDC ;
- Atelier de lancement : il a coïncidé avec le forum communal du 18 février 2017 au centre socioculturel de Diendé, qui a vu la participation des différents acteurs de la commune à savoir, le Maire, son Adjoint, les Conseillers, les représentants des délégués de zones, les chefs de villages, le conseil municipal des enfants, des représentants politiques, des femmes, des jeunes, le représentant du Conseil Départemental de Sédhiou et le représentant de l'Agence Régionale Développement ;
- Le choix des Enquêteurs et des animateurs de zones : les enquêteurs et animateurs ont été choisis dans la commune. Ainsi, chaque enquêteur ou animateur a été affecté dans une zone de la commune pour collecter des données par villages.

2. Le Diagnostic participatif

- Le pré-diagnostic : cette phase est très importante et déterminante dans le processus d'élaboration du PDC. Il s'agit principalement de faire une revue documentaire (rapports d'enquêtes, PLD, etc.) en vue de collecter des informations et des données géographiques, historiques, économiques, culturelles, de commerces, etc.

Durant cette phase, des guides d'entretien ont été administrés aux personnes ressources, connaissant la collectivité locale et un diagnostic institutionnel des structures effectué.

Pour un bon déroulement du diagnostic participatif, il était nécessaire de diviser la commune en quatre zones : il s'agit de la zone de Diendé, de la zone de Touréounda, de la zone de Bloc village et de la zone de Bacoum.

➤ La Restitution et Validation

La restitution s'est réalisée, en vue d'une validation en présence des acteurs locaux. Les résultats de synthèse des données du pré-diagnostic (résultat de la revue documentaire, des entretiens, du zonage, ...) restitués lors de cet atelier ont montré la situation de l'ensemble des secteurs socioéconomiques. Cette phase nous a permis de mettre en cohérence, pour correction et arbitrage, les résultats dans chacune des zones de la commune.

3. La phase de la planification

Cette phase consiste à la formulation de manières participatives, à la hiérarchisation et à la programmation des actions prévues, en vue de résoudre les problèmes, de surmonter les contraintes et de valoriser les potentialités de la municipalité.

II. La Présentation Générale de la commune

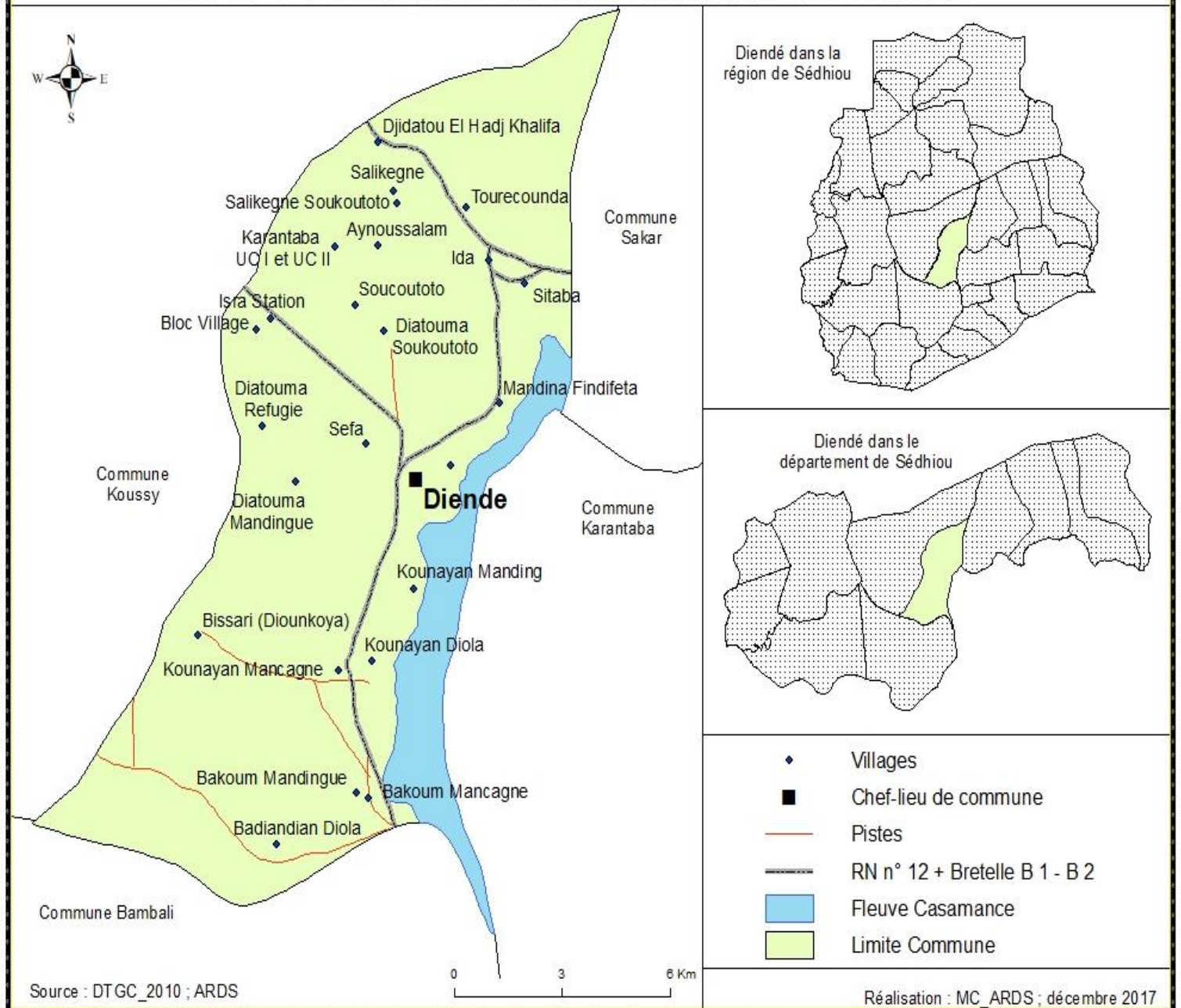
1. La situation géographique

La commune de Diendé est une collectivité locale de la région de Sédhiou et plus précisément du département de Sédhiou. Elle est limitée :

- à l'Ouest et au Nord par la commune de Koussy ;
- au Nord-est par la commune de Sakar ;
- au Sud-est par le fleuve Casamance et la commune de Karantaba ;
- au Sud par la commune de Sédhiou et la commune de Bambaaly.

La commune de Diendé s'étend sur une superficie de 164 km². Le chef-lieu de la commune est situé à 10 km de sa capitale régionale. Cette proximité avec la capitale régionale permet ainsi un accès plus aisé aux ressources et services offerts par la capitale régionale ainsi qu'un marché pour l'écoulement des produits agricoles et agro-forestiers.

Carte 1 : Situation de la Commune de Diendé



2. Le Milieu Physique

2.1. Relief et Sols

Le relief est caractérisé par une succession de plateaux et de vallées. Le fleuve Casamance au sud constitue le réceptacle naturel des eaux de ruissellement. Les sols sont de plusieurs types :

- Les plateaux constitués de sols ferrugineux tropicaux lessivés ferralitique et adaptés aux cultures pluviales (céréales, arachide et coton) ;
- Les dépressions et bas-fonds constitués de sols hydromorphes apte à la riziculture, à l'arboriculture et au maraîchage.

Aujourd'hui la remontée de la langue salée et la salinisation des terres au niveau de zones de dépressions constitue l'une des principales menaces environnementales. La dégradation des terres contribue à la réduction de la diversité biologique et du couvert végétal. Elle contribue également à réduire le potentiel exploitable dans le domaine de l'agriculture et de la riziculture.

2.2. Le Climat

Le climat est de type soudano-Guinéen caractérisé par l'alternance des deux saisons : une saison pluvieuse de Juin à Octobre et une saison sèche de Novembre à Mai. Les températures sont relativement élevées allant de 25° à 33° en saison des pluies et de 24° à 40° en saison sèche.

La pluviométrie assez satisfaisante avec des pics de plus de 1 300 mm est cependant très irrégulière.

2.3. Végétation et Faune

La commune bénéficie d'importantes zones de végétation assez diversifiée et de la présence d'une forêt classée qui permettent la préservation des ressources fauniques et végétales. La végétation de type soudano-Guinéen est caractérisée par des peuplements assez homogènes avec plusieurs strates :

- une strate arborée avec des arbres atteignant 20 m à 25m, composée de *khaya Senegalensis* (Caïlcédrat), *Daniellia oliveri* (santan), *Parkia pinnata* (dimb), *Eleais guineensis*, (palmier à huile), *Borassus flabellifer* (rônier), *Bombax costum* (kapotier) ;
- une strate arbustive composée de *Pterocarpus erinaceus* (venn), *Detarium senegalensis* (ditakh), *Parkia biglobosa* (néré), *Azadirata indica* (neem), *Anacardier occidental* (darcassou), combrétacées et de liane ;
- Le couvert herbacé est en régression continue, le « Diambatox » (*hyptis spigigera*), non-appâté connaît une progression rapide et constitue une menace pour l'élevage.

La forêt classée de Diendé d'une superficie d'environ 1107 ha occupe le centre Nord de la commune et contribue à la préservation du potentiel forestier et faunique. Cette forêt est cependant fortement empiétée par les habitations et menacée par la coupe abusive.

La faune est assez riche et diversifiée, elle est constituée de singes, de phacochères, d'antilopes, d'hyènes, etc. La proximité du fleuve et du forêt classé permettent également une avifaune très diversifiée (pintades, perdrix, tourterelles, éperviers, martins pêcheurs, etc.) et le développement de la chasse. L'importance de la faune se traduit par des dégâts sur les cultures (singes, phacochères) et sur le bétail (attaques des hyènes).

Les ressources forestières et fauniques subissent les effets néfastes des actions anthropiques (feux de brousses, exploitation abusive, défrichement anarchiques, etc.) et les contraintes naturelles comme l'érosion, la salinisation et la sécheresse. Les ressources forestières font aujourd'hui l'objet

d'action de préservation dans le cadre d'une convention locale adoptée par tous les acteurs en 2006 avec l'appui de Wula Nafaa.

2.4. Hydrographie

Au plan hydrographique, les principales ressources en eau superficielle de la commune sont constituées par :

- Le fleuve Casamance qui longe la commune au Sud-est ;
- Les grandes mares de Bassaf et Salikégné ;
- Les mares temporaires qui généralement tarissent en saison sèche .

La présence de ces plans d'eau représente un atout pour le développement de la riziculture, de l'horticulture et de l'élevage. Cependant, la remontée de la langue salée constitue une menace pour l'équilibre écologique et les activités agricoles pratiquées autour du fleuve.

Au plan des eaux souterraines, on note la présence d'une nappe phréatique peu profonde (10 à 25 m) et des nappes du Continental Terminal, du Paléocène et du Maestrichtien entre 60 et 300 m.

3. Milieu Humain

3.1. L'historique du peuplement

Le contexte historique d'installation est à l'origine d'une très forte hétérogénéité, la commune ayant servi de point de convergence entre divers peuplement. Cependant les Mandingues demeurent majoritaires. Ils sont suivis par les Peulhs, les Manjacks les Diolas et les Mancagnes.

3.2. La situation démographique

Le recensement administratif du mois de juin 2016, la population de la commune de Diendé était de 14110 habitants. Elle s'étend sur une superficie de 146 km², soit une densité de 86 habitants au km². La population est majoritairement dominée de femmes 7104 contre 7006 hommes.

La Commune compte 22 villages avec 07 hameaux. Les villages sont ainsi de grande taille, la moyenne étant de 641 habitants par village. La commune compte 11 villages ayant une population de plus de 500 habitant et 03 villages de plus de 1000 habitants : Diendé (1835), Bloc village (1326) et Tourécounda (1032). La zone de Diendé la plus peuplée regroupe 4604 habitants (32%). Elle est suivie par Tourécounda (3829 habitants) et Bacoum (3284 habitants). La zone de Bloc est la moins peuplée avec 3221 habitants.

Le peuplement de la commune de Diendé est étroitement lié à l'histoire des vagues successives d'occupation sous la colonisation mais surtout à l'entreprise de valorisation des terres.

4. LE ZONAGE

4.1. Définition du zonage

Le zonage est une phase importante dans tout le processus de planification. Il permet de subdiviser une entité perçue comme un tout en plusieurs sous entités homogènes. Le zonage trouve sa pertinence dans le fait qu'il permet à travers des critères d'homogénéité et de différenciation, de voir les zones ayant de traits communs au plan physique, démographique et socio-économique pouvant impulser un développement harmonieux et équilibré.

4.2. Justification du zonage

La répartition de la commune en quatre (04) zones s'est faite sur la base des caractéristiques physique, historique, culturelle et infrastructurelles. Le tableau suivant présente les différentes zones.

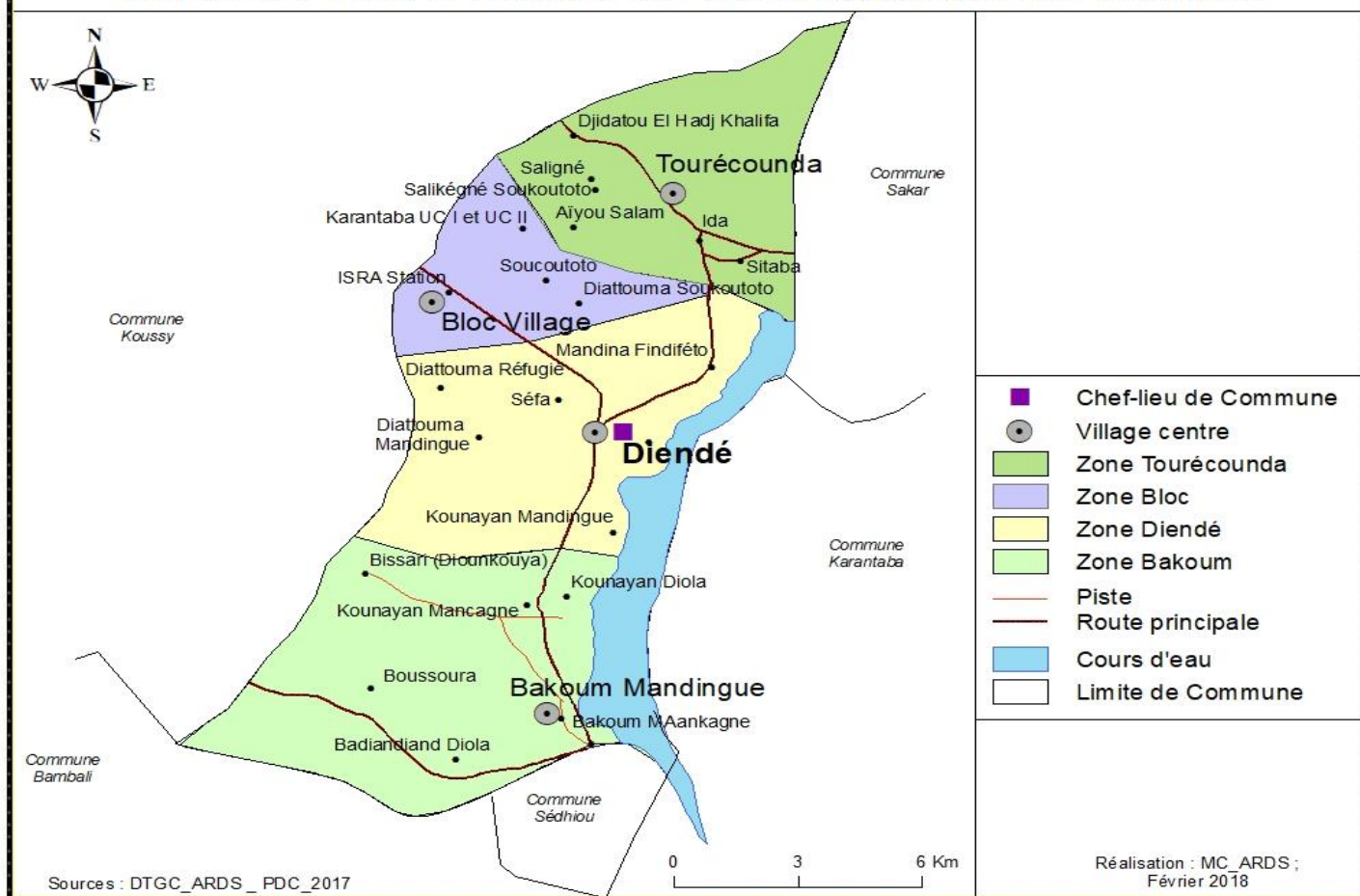
4.3 Présentation des différentes zones

Tableau N° 1 : les 4 zones de la commune

ZONES	VILLAGES	PRINCIPALES ACTIVITES ECONOMIQUES	EQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES
Zone Touréounda	Touréounda, Sitaba, Ida, Salikégné coto, Salikégné coto, Aïnou Salam, Djida Kalifa	Agriculture élevage	Proximité de Carrefour Diaroumé, 5 écoles primaires, 1 poste de santé, 1 case de santé
Zone Bloc	Bloc Isra, Madina UCI, Ngalpente, Sinthiang Korka, Bloc Chantier, Bloc Station	Agriculture	Proximité de Carrefour Diaroumé, traversée par la route Sédhiou-Médina Wandifa, 1 école primaire, 1 case de santé, 1 CEM, 1 magasin de stockage
Zone DIENDE	Diendé, Tivaouane Peulh, Séfa, Diattouma Réfugié, Diattouma Mandingue, Madina Findiféto, Kounayan Mandingue, Kounayan Soucoto	Agriculture	Croisement Axe Kolda-Sédhiou-Diaroumé, 5 écoles primaires, 1 CEM, 1 poste de santé et maternité, 1 foyer des jeunes, 1 forage, 1 magasin de stockage
Zone BACOUM	Bacoum Mandingue, Bacoum Mancagne, Badiandiang Diola, Badiandiang Mancagne, Boussoura, Kounayan Diola, Kounayan Mancagne, Bissary Dioumkouya	Agriculture, activité religieuse, maraîchage	Proximité de Sédhiou, 1 école maternelle, 4 écoles primaires, 1 case de santé

Source : PLD Diende 2012

Carte 3 : Les 4 zones de la Commune de Diendé



IV. LE BILAN DIAGNOSTIC

4.1. Le secteur économique

4.1.1. Les secteurs productifs

4.1.1.1. L'Agriculture

L'agriculture constitue la principale activité socioéconomique de la commune. La grande majorité de la population active s'adonne à l'agriculture et représente la première source de revenus pour les populations. L'agriculture de subsistance occupe encore une place importante et est dominée principalement par les productions d'arachides, du riz, de maïs, du mil, du sorgho, etc. Ce sous-secteur repose sur plusieurs potentialités parmi lesquelles on peut citer :

- une pluviométrie assez avantageuse dépassant les 1000 mm ;
- l'importance de la population composée à majorité de paysans ;
- un potentiel en terres arables assez important, malgré le phénomène de salinisation ;
- existence de périmètres maraichers ;
- un nombre important de zones dépressionnaires et de bas-fonds retenant l'eau en période hivernale pour la riziculture, l'arboriculture et les cultures maraîchères. La commune dispose de quatre grandes vallées faisant presque 3000 ha de superficie pouvant être aménagées pour permettre une intensification de la production. Ces vallées sont exclusivement réservées aux activités rizicoles et maraîchères développées par les femmes.

Le tableau suivant présente ces trois vallées.

Tableau N° 2 : Mares aménagées dans la commune de Diendé

<i>Désignation</i>	<i>Superficie exploitable</i>	<i>Partenaire Aménagement</i>
Bacoum	1150	PRIMOCA
Diendé	850	ASPRODES /PRIMOCA
Sitaba	-	-
Madina Findiféto	750	PROGES

Source : PLD 2012

La commune dispose également de 10 autres sites aménagés pour le maraichage.

Tableau N°3: Sites maraichers de la commune de Diendé

Villages	Nombre Site maraicher
Bakhoum	1
Bakhoum Mandingue	1
Boussoura El H K Cissé	1
Diattouma Mandingue	1
Diendé	1
Kounayan Diola	1
Kounayan Mandingue	1
Madina Findiféto	1
Salikégné	1
Tourécounda	1

Source : Enquêtes...PDC 2017.

Cependant, l'ensablement des vallées et la remontée de la langue salée contribuent à des pertes en terres arables et à une baisse de la fertilité des sols.

Le maraichage qui se pratique principalement dans la zone s'appuie sur le potentiel en eau avec une nappe phréatique peu profonde. Les maraichers utilisent un système d'arrosage manuel avec essentiellement du puits comme source d'eau.

Les productions agricoles sont assez diversifiées. Elles sont dominées par les cultures céréalières comme le riz qui constitue la première spéculation à l'image du département. Le fonio et le sorgho représentent, par ailleurs, des spéculations faibles.

Le niveau d'équipement est encore très faible. Le caractère rudimentaire du matériel de production et post-récolte constitue une des principales contraintes à l'extension des superficies, à l'augmentation de la productivité et à la valorisation des productions. Les producteurs rencontrent souvent des difficultés d'accès aux intrants et semence. La subvention de l'Etat pour l'arachide connaît des retards dans la mise à disposition, à la mauvaise qualité des semences et intrants. Pour les autres spéculations, les producteurs connaissent des difficultés liées à l'absence de dispositifs efficaces de commercialisation. Le manque d'unité de transformation, de conservation et la faiblesse du trafic de transport à l'intérieure du territoire communal constituent aussi des contraintes à une meilleur valorisation des productions. Les difficultés d'accès au crédit entraînent un handicap au niveau de la production. L'agriculture dans cette commune bénéficie aussi de l'appui d'un réseau de partenaires intervenant dans le secteur on peut citer : WULA NAFA, PADER, PASA/MESOCC ; INSTITUT NATIONAL de PEDOLOGIE(INA), etc. On note aussi la présence du regroupement des producteurs en organisation paysanne ou coopérative.

Le secteur agricole constitue, ainsi, l'une des principales activités économiques de la commune. Son développement reste, cependant, handicapé par un certain nombre de contraintes, malgré des opportunités synthétisées dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°4 : Diagnostic du secteur de l'Agriculture

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites	Solutions Préconisées
AGRICULTURE		
<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des terres cultivables • Disponibilité de la main d'œuvre ; • Existence d'une variété de cultures ; • Conservation des semences pour les besoins d'une autre campagne ; • Existence de petits matériels agricoles • Existence de coopération agricole et de crédit (PADER) ; • Existence d'animaux de traite 	<ul style="list-style-type: none"> • Faiblesse du matériel agricole existant ; • Dégradation des terres cultivables • Baisse de la main d'œuvre liée à l'exode rural ou migration ; • Non aménagement des terres cultivables ; • Infertilités des terres agricoles ; • Pluviométrie instable; • Insuffisance de coopératives agricoles dans certains villages • Difficultés d'accès aux semences améliorées et de qualité ; • Insuffisance de magasins de stockages dans la commune ; • Divagation des animaux ; • Feux de brousse ; • Manque de formation des producteurs ; • Conflit entre agriculteurs et éleveurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Renouveler et renforcer l'équipement des agriculteurs en facilitant l'accès aux matériels agricoles subventionnés ; • Créer des Dac pour limiter l'exode rural ou migration ; • Aménager des terres cultivables ; • Fertiliser les terres agricoles (engrais) ; • Aider les agriculteurs à s'organiser (création de coopératives agricoles dans autres zone de la commune) ; • Faciliter l'accès aux semences améliorées de quantité, de qualité et à temps ; • Construire des magasins e stockages dans la commune ; • Lutter contre la déviation des animaux; • Aménager des pares feux ; • Mettre sur place un comité de lutte contre les feux de brousse; • Former les producteurs sur les techniques agricoles ;
RIZICULTURE		
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de vallées (Madina, Bacoum, Sitaba, Diendé) ; • Existence de rizières 	<ul style="list-style-type: none"> • Salinisation et l'ensablement des vallées • Insuffisance de matériels de travail ; • Faible capacitation des femmes rizicultrices 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des digues ou barrages anti-sel ; • Renforcer le matériel de travail ; • Renforcer les capacités des femmes rizicultrices en techniques et bonne pratiques culturelles ;
MARAICHAGE		
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de périmètres maraichers ; • Présence de groupement de femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • insuffisance de périmètres maraichers communautaires ; • Absence de clôtures des périmètres maraichers • Faible capacité technique et financière des femmes ; 	<ul style="list-style-type: none"> • créer et aménager des périmètres maraichers communautaires ; • clôturer les périmètres maraichers • renforcer les capacités des femmes et leur faciliter l'accès au financement ;
ARBORICULTURE		

<ul style="list-style-type: none"> existence de plantation d'anacardiens et de manguiers 	<ul style="list-style-type: none"> non valorisation de l'arboriculture ; attaques des plantes par des termites et mouches de fruits ; manque d'organisation et de dynamismes des producteurs 	<ul style="list-style-type: none"> valoriser l'arboriculture qui est une filière d'avenir ; doter les acteurs du secteur des produits phytosanitaire contre les termites et les mouches de fruits ; renforcer les capacités organisationnelles et redynamiser les producteurs ;
---	---	--

Source : Ateliers de diagnostic participatif

4.1.1.2. L'Élevage

L'élevage dans la commune constitue la seconde activité. La commune dispose des vastes zones de pâturages, de points d'eau permanents et de mares temporaires qui permettent un mode d'élevage extensif. Le cheptel est composé de bovins, d'ovins, de caprins et de volailles. Ce secteur est une source additionnelle de revenus des ménages.

La faiblesse de la productivité du lait est surtout liée à la faiblesse du niveau d'intensification, l'activité étant essentiellement extensive. Elle est également handicapée par l'absence d'un système de collecte, de conservation et de transformation dans la collectivité locale.

Le secteur est également confronté à la faiblesse des services de prophylaxie vétérinaire. La commune ne compte pas de services vétérinaires, ni d'agents et de dépôts vétérinaires. Seuls les auxiliaires vétérinaires sont identifiés dans la commune.

La commune bénéficie du programme d'insémination artificielle, mais peu de vaches réussissent à cause du non-respect des normes de stabulation.

La synthèse du diagnostic du secteur de l'élevage est faite dans le tableau qui suit.

Tableau N° 5 : Diagnostic du secteur de l'Élevage

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites	Solutions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> Existence du cheptel (bovins, ovins, caprins etc.) ; Disponibilité de l'herbe pendant la saison des pluies ; Disponibilité d'espaces ; Existence des lieux naturels abreuvement du bétail ; Existence de zones de pâturages ; Programme d'insémination artificielle ; Existence d'éleveurs ; Existence d'une organisation des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'infrastructures pastorales (parcs de vaccination, abreuvoirs, abattoirs, fourrières, etc.) Absence du personnel technique pour accompagner les éleveurs de la commune (agent vétérinaire ou relais) ; Absence des unités de transformation et de conservation des produits d'élevage ; Absence de disposition efficace de collecte, de conservation et de transformation des produits ; Faiblesse de l'offre et de suivi en santé animale ; Manque d'aire d'abatages dans la commune Vol de bétail ; Divagation des animaux, Faible capacité technique des éleveurs; Manque de comités de surveillances villageoises, 	<ul style="list-style-type: none"> Construire un parc de vaccination ; Construire un abreuvoir et des puis pastoraux Construire un abattoir et fourrière communal ; affecter un agent de service vétérinaire ou former des relais vétérinaires dans la commune ; installer des unités de transformation et de conservation des produits d'élevage ; lutter contre les feux de brousse ; promouvoir les cultures fourragères et redéfinir les zones de pâturages, Favoriser les concertations entre éleveurs et agriculteurs pour le respect des parcours de bétail ; Renforcer la campagne de vaccination ; Aménager une aire d'abatage dans la commune Renforcer la capacité technique des éleveurs ; Créer et renforcer les comités de surveillances villageoises,

Source : Ateliers de diagnostic Participatif

4.1.1.3. Foresterie

L'exploitation forestière est marquée par l'existence d'une forêt classée et de bois communautaires dans la commune. La présence de ces zones préservées permet l'exploitation du bois de chauffe, du bois d'œuvre, du bois de service (tiges de bambou, menuiserie, venn, tekk, etc.), qui demeure importante dans la commune. On trouve des produits de la cueillette dont certains sont destinés à la pharmacopée (feuilles, racines, écorces, etc.) et des fruits sauvages (pains de singe « madd », néré, etc.).

Beaucoup de femmes s'activent dans la cueillette des fruits forestiers qui leur permettent surtout la génération de revenus en toute période de l'année. Les productions sont commercialisées à Sédhiou et à Madina Wandifa. Aujourd'hui, la foresterie est marquée par l'arboriculture (manguiers, anacardiens et agrumes) dans la commune qui favorise la mise en place des pépinières et des campagnes de reboisement.

Cependant cette culture fait face à des contraintes comme des attaques des mouches de fruit, des termites et le non formation des acteurs.

Malgré tout, l'exploitation forestière est fortement menacée par la réduction des zones de forêts sous l'effet de facteurs naturels (salinisation des cours d'eau, ...), anthropiques : surexploitation, coupe abusive, feux de brousse, mauvaise pratique de la cueillette) et surtout le changement climatique.

Les actions de préservation et de restauration des ressources forestières sont encore peu développées. Une convention locale pour la préservation des ressources a été mise en place en 2006 avec l'appui de partenaires comme Wulaa Nafa.

Tout cela est matérialisé dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°6 : Diagnostic du secteur de la foresterie

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites	Solutions préconisées
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de forêt classée, et de non classées ; • Existence de zones amodiées (zones Touréounda et Bacoum) • Exploitation forestière (néré, madd, pain de singe, miel, palmiers, toll, tamarin) ; • Diversité de fruits sauvage ; • Existence d'animaux sauvages. • Existence de charbon de bois pour la cuisson, • Existence de bois de chauffe ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Coupure abusive du bois ; • Non valorisation des fruits sauvages ; • Problèmes de transformation et conservation des produits locaux ; • Persistance des feux de brousse; • Réduction du massif forestier ou défrichement non ordonné ; • Manque de projet de réserve ; • Absence de sensibilisation et d'information de la population sur l'exploitation forestière ; • Absence de structures organisationnelles représentant les acteurs du secteur ; • Non maîtrise de texte sur l'exploitation forestière • Absence d'un comité villageoise 	<ul style="list-style-type: none"> • Dénoncer les coupures abusive du bois et les chasses clandestines; • Valoriser les fruits sauvage de la commune ; • Installer les unités de transformation et de conservation des produits locaux; • Mettre en place et renforcer les comités villageois de lutte contre les feux de brousse; • Aménager des pares feu ; • Faire des reboisements ; • Création d'une réserve forestière communautaire ; • Sensibiliser la population sur l'exploitation forestière de la commune ; • Organiser et renforcer les capacités des acteurs du secteur ; • Création d'un comité pour une meilleure collaboration de la population avec les agents des eaux et forêts.

Source : Atelier de diagnostic Participatif

☞ Les effets du changement climatique

La question du changement climatique reste un défi majeur à relever pour toute la population de la commune de Diendé. Il constitue une des menaces les plus sérieuses pour les secteurs socioéconomiques de la commune. Les effets climatiques affectent sérieusement l'économie de la commune. Les principales contraintes soulevées au cours du forum durant la dernière décennie sont entre autres : l'infertilité des sols, l'avancé de la langue salée, la salinisation des sols, l'ensablement des vallées, fleuve plus salée, nanisme, disparition de la mangrove, dégradation des sols, etc. Ces phénomènes sont essentiellement dus à la péjoration climatique et aux actions de l'homme.

4.1.1.4. La Pêche

La présence du fleuve permet la pratique de la pêche et l'existence d'une population de pêcheurs traditionnels. L'activité, longtemps pratiqué par les autochtones est marqué par l'arrivée de pêcheurs migrants d'origine malienne. Ce secteur regroupe des potentialités exploitables dont principalement la présence du fleuve Casamance, l'existence des espèces aquatiques, l'existence de mangroves dans certaines zones de la commune. L'activité pratiquée est totalement une pêche artisanale qui contribue à la diversification des activités et des revenus.

Cependant, la pêche se heurte à son manque d'organisation, au sous équipement, à la rareté des espèces du au non-respect des normes de la pêche et de la surexploitation.

L'activité contribue encore faiblement à l'économie locale face à ces contraintes, les acteurs ont préconisé des solutions de sortie inscrites dans le tableau ci-dessous.

Tableau N° 7 : Diagnostic du secteur de la pêche

Atouts et Potentialités	Contraintes et limites	Solutions préconisées
<ul style="list-style-type: none"> • Présence du fleuve Casamance • Présence de pêcheurs traditionnels, • Existence de petits matériels de pêche (pirogues sans moteurs, filets) • Existence de ressources halieutiques (carpes, crevettes etc....) ; • Pratiques de l'aquaculture et l'apiculture ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'équipement de sécurité (gilets de sauvetage) ; • Manque de matériels modernes ; • Problème de conservation de produits, • Non-respect des normes des filets, • Absence de zones d'interdiction pour la reproduction biologique, • Rareté de la ressource halieutique ; • Manque d'encadrement des pêcheurs ; • Absence de structures organisationnelles représentant les acteurs du secteur ; • Absence de financement adapté à l'activité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès à l'équipement de sécurité (gilets de sauvetage) ; • Doter les pêcheurs de matériels modernes ; • Installer des frigos pour la conservation des produits de pêche; • Doter les pêcheurs de pirogues motorisées ; • Sensibiliser les pêcheurs au port de gilet et aux normes de respect des filets; • Plaidoyer au niveau des structures de micro finance • Draguer le fleuve • Aménager des zones de reproduction biologique; • Mettre sur pieds un cadre de concertation ; • Encadrer et former les pêcheurs aux nouvelles techniques de pêche • Organiser et renforcer la capacité des acteurs de la pêche ; • Faciliter l'accès aux financements des acteurs.

Source Atelier de diagnostic Participatif

4.1.1.5 Artisanat et la micro-entreprise

Dans la commune plusieurs corps de métiers s’y trouvent. Ces artisans s’activent dans la menuiserie en bois et métallique, le bucherons coupent et transforment les bois, des forgerons, etc.

Cependant, ce secteur est confronté à un problème d’organisation et de reconnaissance à la chambre de métier. Le difficile accès aux équipements, au crédit et au manque de formation constituent les difficultés que rencontrent les acteurs de la filière artisanale. Aucune infrastructure de promotion de l’artisanat n’est identifiée dans la commune.

La micro-entreprise dans la commune de Diendé, à l’instar des autres communes, se caractérise par la présence des moulins céréaliers et d’une unité de traitement et de conditionnement du miel de la Coopération Agricole de Diendé.

L’artisanat et la micro-entreprise sont confrontés à un certain nombre de contraintes.

Tableau N°8 : Diagnostic du secteur de l’Artisanat et de la Micro-entreprise

Atout et Potentialités	Contraintes et Limites	Solutions préconisées
<ul style="list-style-type: none"> Existence d’une diversité des corps de métiers (maçon, menuisier, cordonnier, potier, mécanicien, soudeurs, métalliques, boulangers). Existence de matières premières ; Moulins a céréales Présence d’unité de traitement et de conditionnement du miel de COOPAD. 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de chambre de métier dans la commune Manque d’affiliation des artisans a la chambre de métier de Sédhiou Manque d’équipements et de matériels modernes; Faible niveau d’organisation des artisans et des producteurs, Difficultés du dispositif de collecte ; de conservation et de transformation des produits locaux, Difficultés d’accès au crédit; Absence d’infrastructures de la promotion des artisans et de la micro-entreprise. 	<ul style="list-style-type: none"> Construire un centre de métier dans la commune ; Affilier les artisans a la chambre de métier, Organiser les artisans en associations et GIE ; Former les acteurs dans la collecte, de conservation et de transformation des produits locaux, Faciliter l’accès au crédit Equiper et former les acteurs pour une amélioration de qualité et en gestion d’entreprise; Appuyer en infrastructures de promotion des artisans et de la micro-finance.

Source : Ateliers de diagnostic Participatif

I.2. Le Secteur d’Appui à la Production

1.2.1. Energie ou Accès à l’Electricité

Les interventions sur le secteur énergétique ont tourné sur l’accès à l’électricité. La commune dispose d’un potentiel d’énergie solaire car elle est couverte par le soleil et le vent. Tous les villages de la commune situés le long de l’axe routier Sédhiou - Madina Wandifa : Bacoum, Diendé et Bloc village, bénéficient de l’accès à l’électricité et de l’éclairage public qui y est souvent limitée. On note l’électrification du village de Tourécounda sur l’axe routier Kolda - Carrefour Ndiaye. D’autres villages de la commune comme Ida, Sitaba, Salikégné coto, Salikégné couto et Djida ont été raccordés au réseau de la moyenne tension ; mais l’alimentation à l’électricité n’est pas encore disponible.

Il existe d’un réseau de distribution de l’énergie solaire par groupe électrogène au village de Salikégné dont la distribution de l’énergie est très limitée et de sa cherté selon les propos de la population. Des panneaux solaires sont localisés dans autres villages de la commune.

Les autres sources d'énergies utilisées dans la commune sont d'ordre combustible, domestique. Elles constituent le bois de chauffe et le gaz butane.

Dans le tableau ci-dessous, le diagnostic du secteur énergétique a été fait suivant les avis et suggestion des populations.

Tableau N°9 : Diagnostic du secteur de l'énergie

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites	Solutions préconisées
<ul style="list-style-type: none"> • Existence du réseau électrique dans la commune ; • Existence d'un réseau de distribution d'énergie solaire par groupe électrogène à Salikégné coto ; • Existence de panneaux solaires dans la commune, • Installation en cours du réseau électrique dans la zone de Tourécounda, • Existence de charbon de bois pour la cuisson ; • Existence de bois de chauffe. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible extension du réseau électrique dans la commune ; • Coupures d'électricité fréquentes du réseau de distribution de l'énergie solaire • Absence d'électricité dans certaines écoles et cases de santé de la commune, • Cherté des factures d'électricité, • Problème d'accès au gaz pour les ménages des villages excentrés. • Manque d'organisation et de dynamisme du comité de suivi, 	<ul style="list-style-type: none"> • Etendre le réseau électrique dans les autres villages de la commune; • Etendre et renforcer le réseau de distribution de l'énergie solaires avec le programme d'électrification rural ; • Installer de l'électricité dans les écoles et cases de santé de la commune, • Réduire le cout du kilowatt, • .faciliter l'accès au gaz pour alléger la souffrance des ménages des villages excentrés, • Réorganiser le comité de suivi du réseau pour les rendre plus dynamique ;

Source : Ateliers de diagnostic Participatif

1.2.2. Le Tourisme

La commune de Diendé présente des potentialités touristiques importantes : des forêts classées, existence de littoral, une diversité d'espèces, existence de zones d'amodiations pour la chasse, de cours d'eau permanents, etc. La commune s'enrichie avec des structures d'accueils touristiques dans la zone de SEFA, avec la présence de l'hôtel Banta-Batoo et le Campement touristique le SEFA. Aujourd'hui le conseil municipal doit vendre la destination de SEFA dans le Diendé en créant une attraction pour le tourisme. Ce secteur contribue faiblement dans l'économie locale. De manière générale, la situation du secteur est marquée suivant le tableau ci-dessous.

Tableau N°10 : Diagnostic du secteur Touristique

Atouts et Potentialités	Contraintes et limites	Solutions préconisées
<ul style="list-style-type: none"> • Présence de l'hôtel le Banta-Batoo de SEFA, • Présence d'un campement touristique à SEFA. • Existence de sites religieux • Existence de rivage, 	<ul style="list-style-type: none"> • Rivage non aménagé ; • Faiblesse de l'offre en infrastructures de tourisme ; • Non pratique du tourisme religieux ; • manque de promotion touristique ; 	<ul style="list-style-type: none"> • aménager le rivage ; • augmenter l'offre en infrastructures touristiques (hôtels et campements); • Promouvoir le tourisme religieux ; • Promouvoir les activités culturelles ; • Vendre la destination SEFA de Diendé;

Source Ateliers de diagnostic Participatif

1.2.3 Le Commerce

La commune bénéficie d'une position assez stratégique au carrefour de grands pôles commerciaux comme Diaroumé, Carrefour Ndiaye, Sédhiou, Kolda. Cette position permet aux

producteurs et aux populations un accès facile aux grands marchés pour l'écoulement de leurs productions et l'approvisionnement en denrées et en produits manufacturés.

La commune a un marché permanent à Diendé et un marché hebdomadaire à Sitaba. Le marché permanent connaît une faible fréquentation de sa population, ce qui entraîne une faible contribution fiscale locale. La commune doit valoriser le marché hebdomadaire de Sitaba en vue d'attirer le maximum de commerçants locaux, des régions et de la sous-région. On note aussi dans la commune la présence des boutiques et l'activité de petit commerce. A côté de cela, il y a une faible capacité de financement avec un faible pouvoir d'achat. L'inexistence de certains services dans la commune comme : le service informatique et bureautique, le service de pharmacie et vétérinaire et de service de transfert d'argent. Ce tableau ci-dessous donne une synthèse du secteur.

Tableau N°11 : Diagnostic du secteur du commerce

Atouts et Potentialités	Contrainte et Limites	Solutions préconisées
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de boutiques ; • Proximité avec les marchés de Sédhiou, carrefour et Kolda, • Existence d'un marché permanent à Diendé ; • Existence d'un marché hebdomadaire, • Présence de cantines à Diendé ; • Existence de produits locaux (agricoles et forestiers) ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de marché permanent à Bloc ; • Faible fréquentation du marché permanent de Diendé ; • Problème d'écoulement des produits locaux; • Faiblesse du pouvoir d'achat ; • Enclavement de certaines zones de la commune ; • Difficultés d'approvisionnement de certains produits (matériels de construction, gaz etc...) • Difficultés d'accès au financement ; • Faible niveau d'organisation des producteurs et des commerçants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire et équiper un marché permanent à Bloc ; • Créer d'autres marchés hebdomadaires dans la commune ; • Inciter l'installation des structures financières ; • Désenclaver certaines zones en créant des pistes de production ; • Faciliter l'approvisionnement des produits ; • Construire des magasins stockage et de conservation. • Organiser les producteurs et les commerçants ;

Source : Ateliers de diagnostic Participatif

1.2.4. Le Transport

Le transport permet la circulation des biens et des personnes. Dans cette commune, les déplacements se font à moto Jakarta, par car ou autobus, à charrette de traction animale, vélo et à pieds. La commune est traversée par trois axes routiers d'assez bonne qualité (goudronnée) qui relie deux capitales régionales (Kolda et Sédhiou) et des pôles commerciaux très dynamiques (Diaroumé et Carrefour Ndiaye). Certains villages de l'intérieure dont l'accès est assuré par des pistes latéritiques sont en état de dégradation et qui demeurent impraticable en période hivernale. Le déplacement des biens et des personnes à Diendé est facile à travers le réseau d'autobus, de car, de taxis interurbain entre Sédhiou et Madina Wandifa, Kolda et Carrefour Ndiaye. Le tableau ci-dessous donne une synthèse du diagnostic du secteur du transport.

Tableau N°12 : Diagnostic du secteur du transport

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites	Solutions préconisées
<ul style="list-style-type: none">Existence de moyens de transport (car, moto Jakarta, vélo, charrettes, à pieds, etc.)Existence d'une route goudronnée à travers la commune de Diendé	<ul style="list-style-type: none">insuffisance de pistes de production ;mauvais état des pistes de production existant ;enclavement de certaines zonesabsence de gare routière communale ;	<ul style="list-style-type: none">Construire des pistes de production devant désenclaver certaines zones ;Réhabiliter les pistes de production existant ;Construire une gare routier communale ;

Source : Ateliers de diagnostic Participatif

1.2.5. Télécommunications

Le signal de tous les opérateurs de téléphonie mobile est présent dans toutes les zones de la commune. Cependant, l'accès au réseau de téléphonie fixe est limité aux zones situés sur l'axe routier Sédhiou – Diaroumé – Bacoum Mandingue – Bloc village – Boussoura et Diendé.

Dans la commune, on note l'inaccessibilité de la population à l'internet, il y a aussi une absence totale de centre de formation en informatique ou de salles informatiques dans les écoles et de cyber espace. Au niveau de l'audiovisuel le signal de la RTS est capté dans la commune.

A l'heure du numérique, la commune doit être suffisamment couverte en réseau téléphonique et en internet haut débit pour permettre à la population d'avoir accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Les populations ont déploré cet état de fait lors des ateliers zonaux que nous consignons dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°13 : Diagnostic du secteur de télécommunication

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites	Solutions préconisées
<ul style="list-style-type: none">Présence de tous les opérateurs mobiles téléphoniques ;Présence des fréquences radios	<ul style="list-style-type: none">Absence de radio communautaire,Faible couverture des autres réseaux (Tigo, Expresso)Pas accès à l'internet ;Pas de couverture audiovisuelle des radios et télé privées.Pas de TNTAbsence de salles informatique et de cybers espace dans la commune ;Manque de formation en NTIC des jeunes de la commune ;	<ul style="list-style-type: none">Créer une radio communautaire dans la commune ;Faire une plaidoirie au niveau des opérateurs pour la couverture de la commune aux radios et télé privées ;Faciliter l'accès à l'internet par l'installation de ligne ADSL ;Installer des salles informatiques et un cyber café net ;Former les jeunes en NTIC ;

Source : Ateliers de diagnostic Participatif

1.2.6. Epargne et Crédit

La commune de Diendé est faiblement pourvue de structure de Micro-finance. On note la présence d'une seule et unique caisse d'épargne et de crédit mise en place par la coopération des producteurs avec l'appui du PASA/MESOCC.

Il existe d'autre forme de crédit comme : le crédit solidaire et le crédit revolving du conseil municipal. Une faible présence des services de transfert d'argent.

Le diagnostic du secteur de la micro-finance est synthétisé comme suit, dans le tableau ci-dessous.

Tableau N°14 : Diagnostic du secteur de la micro-finance

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites	Solutions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> Présence d'une caisse d'épargne et crédit dans la commune (COOPEC/RESOPP). Présence de crédit solidaire ; Présence de crédit revolving ; Existence de service de transfert d'argent ; 	<ul style="list-style-type: none"> Faible présence d'établissement de micro-finance ; Faiblesse du service de transfert d'argent; Difficultés d'accès aux financements des producteurs pour manque de garanties solvables ; Conditions difficiles pour le délai de remboursement et le taux d'intérêt élevé, Faiblesse des capacités techniques et de gestion financière des emprunteurs et des femmes ; 	<ul style="list-style-type: none"> Inciter la présence des établissements de micro-finance dans la commune ; Renforcer l'offre de service de transfert d'argent Faciliter l'accès au financement des producteurs, Sensibiliser la population sur le remboursement de crédit et de diminuer le taux d'intérêt ; Faciliter l'accès au crédit des femmes ; Organiser et former les femmes en technique de gestion financière et en entrepreneuriat

Source : Ateliers de diagnostic Participatif

2. Les Secteurs Sociaux

Les secteurs sociaux sont marqués par l'éducation, la santé, l'hygiène et l'assainissement, la jeunesse, le sport, la culture et le loisir et l'hydraulique. Dans le PSE l'Etat du Sénégal prône la lutte contre la pauvreté et la promotion du développement économique l'un de ses programmes phares. L'accès aux services sociaux de base est une stratégie nationale afin d'atteindre les OMDD.

2.1. Education

Le système éducatif dans la commune de Diendé est marqué par une éducation formelle et celle non formelle.

Education Formelle

Depuis 2013, le gouvernement du Sénégal a mis un plan stratégie d'éducation et de formation qui va de 2013 à 2025. Ce plan est dénommé le Programme d'Amélioration de la Qualité de l'Equité et de la Transparence (PAQUET). L'éducation formelle est marqué dans la commune de Diendé par l'enseignement préscolaire, l'élémentaire et le secondaire.

Tableau N°15 : Situation de l'Education Formelle de la Commune

Variables	Elémentaire	Collège	Description
Nombre d'établissements scolaires	16	02	Dans les 25 villages et 7 hameaux, il n'existe que 16 écoles élémentaires, deux(02) CEM et des classes préscolaires communautaires. Une fréquentation acceptable des filles mais il faut toujours aller dans le sens d'encourager la scolarisation des filles et de leurs maintien à l'école. L'offre en infrastructure scolaire est acceptable avec 16 écoles élémentaires et 02 CEM sur un total de 25 villages. Mais, on note une faible électrification au niveau du CEM et à l'élémentaire et renforcer les clôtures en dur pour assurer la sécurité des apprenants et du personnel.
Effectif fille	1441	296	
Effectif garçon	1560	411	
Effectif total	3001	707	
Nbre de salles de classe	77	22	
Nbre d'abris provisoire	17	00	
Bloc administratif	15	Non défini	
Table-bancs	Non défini	Non défini	
Nbre de box (latrines)	111	16	
Point d'eau	11	01	
clôture	12	02	
Electricité	5	01	
Personnel enseignant	Non défini	Non défini	

Source : IEF de Sédhiou 2016-2017

Au niveau du **préscolaire** la commune est mal lotie en infrastructures. Il n'existe que des classes préscolaires communautaires dans toutes les écoles élémentaires de la commune. La plupart de ces classes sont sous abris provisoires. Ce secteur souffre de la faiblesse du niveau d'équipement, de la faiblesse en ressources logistiques et matériels et d'une faible présence du personnel d'encadrement qualifié. Donc il faut la construction des structures préscolaires pour permettre aux petits enfants de bénéficier d'une éducation de qualité.

Enseignement Élémentaire : la commune de Diendé ne compte que 16 écoles élémentaires dont la plupart des écoles sont bien réparties dans chaque zone sauf qu'à Bloc.

L'offre en infrastructures est acceptable, actuellement la plupart des écoles sont de cycle incomplets seulement deux (2) écoles sont de cycle complets : à Diendé et à Bloc village. Les écoles de la commune Diendé compte 77 classes donc 17 sous abris provisoires soit un taux de 45% donc des efforts à fournir pour éradiquer totalement des abris provisoires. Mais l'Etat du Sénégal doit accélérer sa politique d'équipement des écoles sans abris provisoires d'ici 2025 pour la sécurité des acteurs et de la création de meilleure condition des enseignements. Presque toutes les écoles de la commune sont dotées de latrines réalisées par l'UNICEF dont 58 pour garçons et 53 pour filles. Aucune des écoles ne dispose de bibliothèque, l'accès à l'internet et à la formation en informatique sont inexistantes.

Il existe un manque crucial d'équipements fonctionnel pour l'administration des écoles primaires. La plupart des écoles disposent d'un mur de clôtures, l'électricité fait défaut, l'accès à l'eau se fait à travers les puits améliorés. La fréquentation des écoles est dominée par les garçons sur un total de 3001 élèves on note 1560 garçons et 1441 filles. Donc, il faut continuer la sensibilisation de la population sur l'importance de la scolarisation des filles et de leur maintien. Malgré l'existence des fléaux comme les grossesses et mariages précoces, les abandons précoces et surtout aussi au profit des Daaras.

Enseignement Secondaire : On note l'existence de deux (2) Collèges d'Enseignement Moyen dans la commune, Ces collèges totalisent 22 classes construites en dur et qui sont localisées à Diendé et à Bloc village. Lors des diagnostics des zones, la population de la zone de Touréounda réclame la création et la construction d'un CEM. Car les élèves de ces localités sont confrontés souvent aux problèmes d'insertion, de tuteurs, absence de cantines tous ceux-ci sont à l'origine des abandons scolaires.

Les Associations des Parents d'élèves de ces différentes écoles sont considérés comme le principal cadre de concertation des acteurs. Ces structures ont pour objectif d'assurer une participation des parents à la gestion des écoles. Ces associations s'activent dans la construction et la réhabilitation des infrastructures, le nettoyage, etc. Nous notons la présence et l'intervention des partenaires dans le secteur de l'éducation : l'UNICEF, le PNDL, ETAT, PAM, etc.

Education Non Formelle

A côté de l'enseignement formel, il existe un enseignement non formel dispensé dans les Daaras et dans les écoles arabes partout dans le commun surtout dans la zone de Touréounda. Ainsi la mise en place des Daaras modernes dans ces villages est une nécessité pour mieux encadrer les enfants.

En plus, l'éducation de base n'est pas en reste, car la commune a bénéficié d'un enseignement d'alphabétisation à Diendé et à Touréounda effectué par TOSTAN avec des apprenants à fort majorité des femmes.

Dans la commune de Diendé, le système éducatif fait face à des contraintes dont il faut trouver des solutions pour permettre aux populations d'avoir une éducation de qualité comme le préconise le PAQUET.

Tableau N°16 : Diagnostic du Secteur de l'Education

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites	Solutions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de classes préscolaires communautaires dans les écoles élémentaires de la commune ; • Existence de seize (16) écoles élémentaires dans la commune ; • Existence de beaucoup d'écoles coraniques (Daaras) dans la commune ; • Existence de classes d'alphabétisation ; • Existence des APE, des CGE et AME fonctionnels dans les écoles ; • Existence de gouvernance scolaire dans les CEM de la commune ; • Présence de deux (2) CEM à Bloc Village et à Diendé ; • Présence de latrines dans les écoles de la commune ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance d'équipements dans les établissements scolaires de la commune ; • Absence de clôtures dans certaines écoles de la commune ; • Absence des écoles préscolaires dans la commune ; • Existence d'abris provisoires et des écoles élémentaires à cycle incomplet ; • Insuffisance de table bancs et de matériels scolaires dans les écoles ; • Absence de bibliothèque et de connexion internet dans les écoles ; • Etat dégradé de certaines salles de classes de la commune ; • manque de point d'eau et d'électricité dans les écoles ; • manque de suivi de formation du programme d'alphabétisation ; • non fonctionnement et manque de cantines scolaires dans les écoles ; • Absence de tenues scolaires dans toutes les écoles de la commune ; • Absence d'un CEM dans la zone de Touréounda ; • Absence de salles de formation en informatique dans toutes les écoles de la commune ; • Absence de centre de formation professionnel ; • Manque de formation et de dynamisme des membres de l'association et de comités de gestion scolaire de la commune ; • Manque de Daaras modernes ; • Existence de problèmes d'acte de naissance et d'abandon au profil des DAARAS, des mariages ou grossesses précoces, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire et équiper les écoles dans la commune ; • Clôturer les écoles sans mur ; • Créer et construire des préscolaire dans la commune ; • Construire des salles de classes en remplaçant les abris et compléter les cycles ; • Doter suffisamment de tables bancs et de matériels scolaires les écoles ; • Construire une bibliothèque et installer la connexion internet dans les écoles ; • Réhabiliter les salles en état de dégradation et sous équipées ; • Mettre des robinets ou foncer des puits dans les écoles sans points d'eau et installer l'électricité, • Ouvrir des classes et suivre la formation en alphabétisation ; • Ouvrir et faire fonctionner les cantines scolaires existant dans les écoles ; • Appuyer les écoles de tenues scolaires et sensibiliser les parents d'élèves d'honorer leurs cotisations ; • Construire et équiper un nouveau CEM dans la zone de Touréounda ; • Equiper les salles de formation en informatique dans toutes les écoles de la commune; • Créer un centre de formation professionnel pour les jeunes ; • Former et redynamiser les membres de l'association des parents d'élèves de la commune ; • Appuyer et moderniser les Daaras de la commune ; • Organiser des audiences foraines pour délivrer des actes de naissances aux élèves qui n'ont pas, • Sensibiliser les parents pour le maintien des élèves contre les mariages précoces, le travail des enfants et la déperdition scolaire.

Source : Atelier de diagnostic participatif

2.2. SANTE

La commune de Diendé dispose deux postes de santé (Diendé et Tourécounda) et d'une maternité secondés par quatre cases de santé dont deux non fonctionnelles. Il s'agit de la case de santé de Salikégné et celle de Mandina Findiféto. Dans cette commune, le secteur de la santé se porte plus ou moins bien. La politique de santé vise à assurer des soins de santé de qualité à de moindre coût. Des efforts sont à fournir pour atteindre les OMDD en matière de santé.

Tableau N°17 : Situation sanitaire de la commune

Variables	Cases de santé	Postes de santé
Salles de soins	NON	OUI
Salles d'accouchements		OUI
Salles d'hospitalisation	NON	OUI
Ambulance	NON	NON
Point d'eau		OUI
Logement du personnel	NON	OUI
Clôture	NON	OUI
Latrines		OUI
électricité	NON	oui

Source: Diagnostic participatif

Ces structures de santé disposent de ressources humaines non négligeables comme un infirmier chef de poste, des sages-femmes avec des logements sur place, des relais sanitaires et des Badiène Gokh qui ont contribué à une meilleure prise en charge des femmes enceintes.

Cependant le secteur est confronté à une insuffisance de cases de santé dans certains villages excentrés, faible plateau technique, manque d'équipement, retard en approvisionnement régulier de médicaments. Seul le poste de santé de Tourécounda est doté d'ambulance dans cette commune, ce qui pose un problème d'évacuation des malades mais aussi la faiblesse du pouvoir d'achat de la population. Le manque de formation des relais communautaires constituent une contrainte.

Les organisations communautaires sont constituées en comité de santé qui assure la gestion participative des structures sanitaires. Ces comités assurent aussi la vente de médicaments, la rémunération du personnel communautaire, appui aux campagnes de masse, etc. Ils tirent leurs ressources à la vente des tickets et de médicaments, de l'appui du conseil municipal et des partenaires. Face à ces contraintes que ce secteur vital pose, le diagnostic participatif a permis de recenser les maux qui gangrènent la santé que nous avons synthétisée dans ce tableau.

Tableau N°18 : Diagnostic du secteur de la santé

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites	Solutions Préconisés
<ul style="list-style-type: none"> existence de deux(2) postes de santé à Diende et à Tourecounda existence de quatre (4) cases de santé dont deux(2) non fonctionnelles (Mandina findiféto et Salékégné coto) 	<ul style="list-style-type: none"> insuffisance en matière d'équipements des postes et cases de santé de la commune ; ruptures fréquentes de médicaments dans les cases et poste de santé de la commune, 	<ul style="list-style-type: none"> renforcer les équipements en matière de soins et ou de laboratoire dans la commune ; faciliter l'approvisionnement régulier des postes et cases de santé en médicaments ; construire une pharmacie

<p>présence d'une maternité et un espace « Badienne gokh » à Diende</p> <ul style="list-style-type: none"> • présence de relais communautaire • présence de comités dans toutes les cases et postes de santé de la commune 	<p>absence de pharmacie dans la commune ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • insuffisance en matière de ressources humaines dans les cases et postes de santé ; • absence d'ambulance médicalisée ; • Retard de remboursement des frais de la CMU de 0 à 5 ans ; • non fonctionnement des cases de santé de Salékégné coto et de Mandina Findiféto ; • problèmes de prise en charge des relais communautaires ; • absence d'eau, d'électricité et de clôtures dans certaines postes et cases de santé de la commune ; • absence de logement pour le personnel et de latrines pour les patients au poste de santé de Tourecounda ; • non motivation des « Badiene gokh » ; • manque de formation des ASC ; • manque de formation des membres et le non fonctionnement de certains comités de santé ; • faible adhésion des populations à la mutuelle de santé ; 	<p>dans la commune ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforcer en matière de ressources humaines ; • disposer d'une ambulance médicalisée ; • Rendre fonctionnelle les cases de santé de Mandina Findiféto et de Salékégné coto ; • régler les problèmes de prise en charge des relais communautaires ; • organiser des campagnes de lutte contre les maladies fréquentes ; • faire des clôtures, alimenté en eau, électrifier les postes et cases de santé ; • construire un logement du personnel et latrines pour le poste de santé de Tourecounda ; • motiver les « Badienes gokh » ; • faire un plaidoyer auprès des autorités sanitaire du remboursement des frais de la CMU à temps ; • former les relais communautaires ; • renforcer la capacité des membres et rendre fonctionnelle les comités de santé de la commune ; • sensibiliser la population à adhérer la mutuelle de santé.
--	---	--

Source : atelier du diagnostic participatif

2.3. Hygiène et Assainissement

Dans la commune il y a un canal d'évacuation des eaux pluviales à ciel ouvert à Diendé sur le long de la route goudronnée qui la traverse. Certains villages ont bénéficié de latrines modernes par l'intervention des partenaires comme : l'UNICEF. Il faut noter la présence à Bacoum du site

d'entreposage des ordures ménagères de la commune de Sédhiou. Ce site non aménagé malgré l'importance des quantités déversées pose des inquiétudes d'ordre sanitaire et environnemental.

Hormis ces programmes de latrines, il y a une inexistence de système d'évacuation des eaux usées, pluviales et des déchets solides et de l'inexistence de dépotoir. Ainsi, la commune a décelé un manque criard de politique d'hygiène et d'assainissement, ce qui constitue une menace pour l'environnement. C'est à travers des associations de jeunes ou de femmes qui développent souvent des activités de nettoyages et d'assainissement de la commune.

Le diagnostic du secteur de l'hygiène et d'assainissement est synthétisé comme suit :

Tableau N°19 : Diagnostic du secteur d'hygiène et d'assainissement

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites	Solutions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de latrines améliorées construites par UNICEF dans les lieux publics (écoles ou lieux cultes) ; • Existence d'un canal d'évacuation des eaux pluviales le long de route principale de Diendé, • Présence d'un dépôt d'ordures ménagères à Bacoum; 	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs latrines traditionnelles existent, • Insuffisance de latrines améliorées dans les concessions ; • Absence d'un système de gestion des ordures ménagères et des eaux usées ; • Faiblesse du système d'évacuation des eaux de pluies ; • Non aménagement du dépôt d'ordures ménagères de Bacoum ; • Absence de service d'hygiène dans la commune ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des latrines améliorées dans les villages ; • Doter la commune des bacs à ordures et un moyen de transport ; • Mettre en place un système de collecte des ordures ménagères ; • Créer des canaux des eaux usées et de pluies ; • Aménager l'entreposage des ordures ménagères de Bacoum ; • Solliciter l'installation d'un service d'hygiène ;

Source : atelier du diagnostic participatif

2.4. Hydraulique

L'eau est un liquide précieux et constitue un secteur prioritaire dans la lutte contre la pauvreté. Les populations de la commune de Diendé s'alimentent en majorité par les eaux des puits traditionnels. Seul le château d'eau du village de Broussa fonctionne à travers le système d'adduction d'eau potable (A.E.P). Nous constatons la présence d'un forage à Diendé doté d'un château d'eau mais l'ouvrage reste non fonctionnelle depuis plus de 10 ans malgré des efforts entrepris pour sa réparation n'ont pas donné de résultat. Les puits traditionnels sont les principales sources d'eaux des villages de la commune. Ces puits sont réalisés par les puisatiers locaux avec les moyens manuels dont ils disposent, ne font qu'affleurer la nappe phréatique. Leur tarissement précoce en saison sèche devient un problème majeur surtout pour les femmes pour la corvée d'eau. A de ces puits traditionnels, il y a les puits améliorés dont la plupart ne fonctionnent plus. En effet, la faiblesse du réseau d'adduction d'eau, le sous équipement des forages, combinés au tarissement des puits et la mauvaise gestion des forages constituent les principaux facteurs de ces contraintes. On note l'intervention des partenaires comme UNICEF qui a contribué à renforcer les dispositions en eau en

construisant l'essentiel des puits améliorés de la commune. Malgré son existence, l'ASUFOR reste non fonctionnelle suite à l'arrêt du forage. Le diagnostic du secteur de l'hydraulique est synthétisé comme suit :

Tableau N°20 : Diagnostic du secteur de l'hydraulique

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites	Solutions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de châteaux d'eau à Diendé et à Bloc village ; • Existence de château d'eau à Boussoura, • Présence de puits alimentaire à Bloc chantier ; • Existence de puits traditionnels et puits améliorés ; • Présence d'un puits alimentaire à Madina UC ; • Existence d'un puits hydraulique à Bacoum ; • présence d'ASUFOR à Diendé ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Non fonctionnement des châteaux d'eau de Diendé et de Bloc, • Problèmes d'équipement et d'extension du réseau d'AEP ; • Insuffisance de puits améliorés ; • Non fonctionnement du puits hydraulique de Bacoum ; • Problèmes de tarissement et de la qualité des eaux des puits traditionnels ; • Non extension du réseau d'AEP pour l'alimentation en eau des maisons et autres villages de Boussoura ; • Problèmes d'organisation et de fonctionnement d'ASUFOR ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre fonctionnel les infrastructures hydraulique de la commune ; • Equiper et étendre le réseau d'AEP aux villages polarisés sur un rayons de 7km ; • Renforcer la commune des puits hydraulique ; • Réhabiliter le puits hydraulique de Bacoum ; • Améliorer et sécuriser les puits traditionnels ; • Appuyer la réorganisation et le fonctionnement d'ASUFOR ;

Source : atelier du diagnostic participatif

2.5. Jeunesse, Sport, Culture et loisirs

A l'instar des autres localités, la population de la commune Diendé est composée de jeunes. Cette jeunesse est la principale main d'œuvre en saison des pluies et assure l'essentiel les travaux agricoles. Après les travaux champêtres les jeunes se livrent à l'exode vers les centres urbains comme Dakar ou vers la vallée du fleuve Sénégal à la recherche d'emploi. Le phénomène de l'émigration internationale touche aussi cette couche sociale de la population et contribue en même temps à la baisse de la main d'œuvre disponible. Les associations de jeune ne se livrent pas beaucoup dans les activités économiques, mais plutôt dans le sport, la culture et loisirs.

Les jeunes sont regroupés dans le cadre des associations sportives et culturelles(ASC) et des amicales. Dans la commune le national populaire ou « Nawétane » mobilise plus de jeunes. Les ASC regroupées autour d'une zone, organise aussi des séances de théâtres, et des soirées dansantes. Cependant ses associations ou organisations restent essentiellement orientées vers les activités ludiques et de vacance. Les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes sont liés au manque de formation, d'une absence de structures d'accueil des jeunes pouvant les orientés et formes surtout dans le domaine agricole et d'entreprenariat. Il y a d'une part le manque de la non reconnaissance juridique de certaines associations des jeunes, et d'autre part le manque d'information qui fait cette jeunesse n'accède pas facilement au crédit.

L'offre en infrastructure de jeunesse sportive est limitée. La commune de Diendé ne dispose que d'un CDEPS et d'un foyer en cours de construction dans le village de Kounayan Mancagne. On note aussi l'inexistence de la pratique des disciplines sportive telles que le Basket Ball, le Hand Ball, un plateau multifonctionnel sera la bienvenue dans la commune.

La culture est aussi confronté au manque d'infrastructure qui peuvent favoriser le développement culturel de la commune, il n'y a ni un centre culturel, la non affiliation des acteurs au niveau des structures régionale. Aucune troupe théâtrale formelle n'a été identifiée dans la commune. Aucune journée culturelle n'est régulièrement organisée. La culture n'a enregistré aucune infrastructure de loisirs, ni de promotion de la culture.

L'organisation de « ziarra » annuel dans cette commune constitue un moment fort et propice pour le développement culturel et religieux.

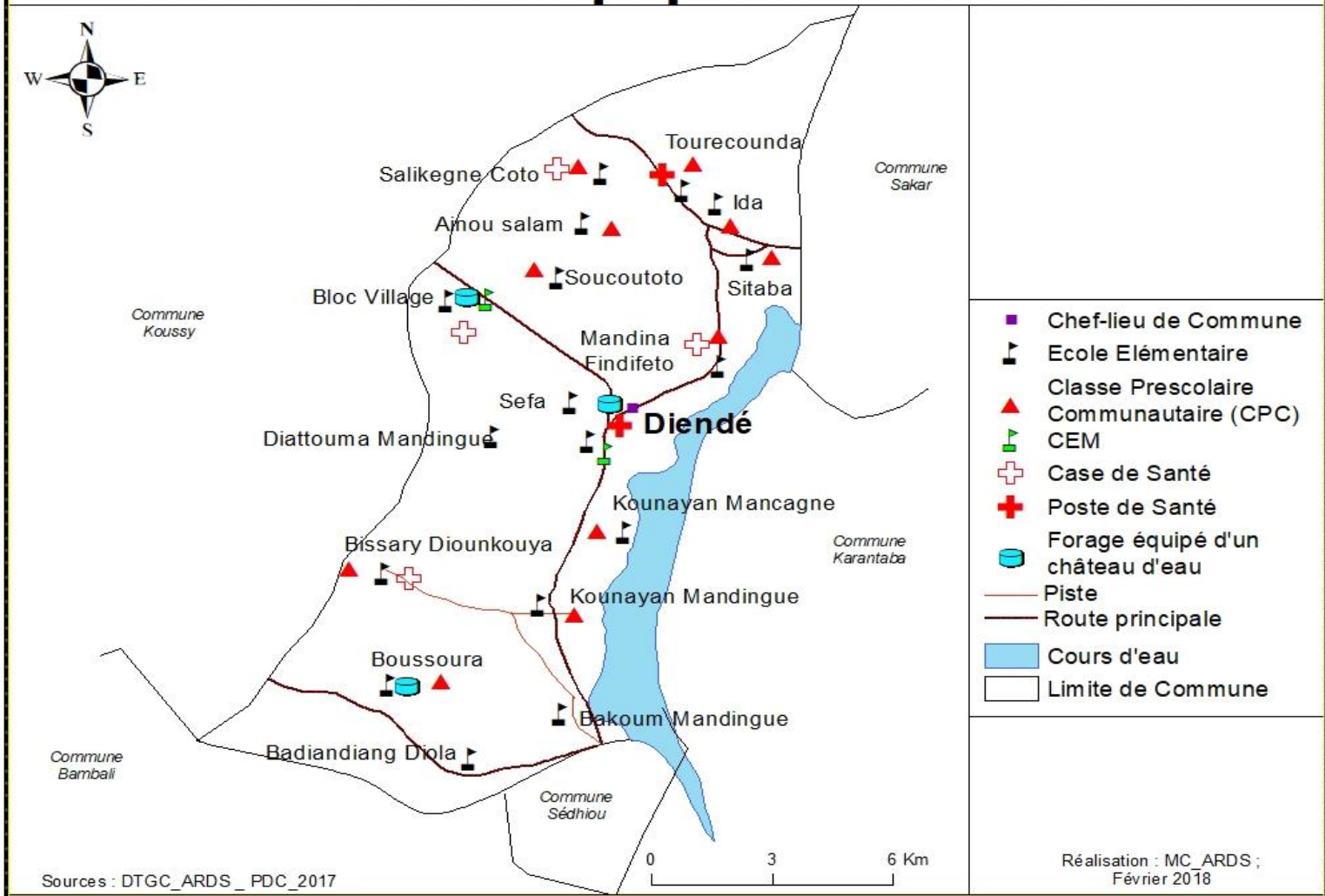
La jeunesse est au cœur des préoccupations des autorités municipales et étatiques. Le diagnostic du secteur jeunesse, sport, culture et loisirs est synthétisée comme suit :

Tableau N°21: Diagnostic du secteur jeunesse, sport, culture et loisirs.

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites	Solutions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de terrains de foot ; • Existence de structures de jeunes :(16) ASC reconnues ; un conseil communal de la jeunesse et un conseil municipal des enfants ; • Diversité culturelle ; • Existence des lieux de cultes ; • Présence de foyer de jeunes à Diendé ; • Construction en cours d'un foyer des jeunes à Kounayan Mancagne ; • Existence d'une zone qui fédère les ASC ; • Existence d'une subvention de la municipalité à l'endroit des organisations des jeunes ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Terrains de foot non clôturés ; • Terrains de foot non aménagés et non équipés ; • Absence de centre de formation professionnelle ; • Difficultés d'accès à la formation et à l'emploi des jeunes ; • Absence de centre culturel pour les acteurs du secteur ; • Faible valorisation de nos cultures traditionnelles ; • Non modernisation des lieux de cultes ; • Absence d'espace de jeux et de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire et équiper un stade municipal ; • Construire et équiper d'autres foyers de jeunes ; • Construire un centre de formation professionnelle ; • Faciliter l'accès à la formation et l'emploi des jeunes ; • Construire un centre culturel pour les acteurs du secteur ; • Valoriser nos cultures traditionnelles en organisant des journées culturelles ; • Moderniser les lieux de cultes de la commune ; • ménager un espace de jeu et de loisirs ; • Clôturer les lieux cultes : cimetières ;

Source : atelier du diagnostic participatif

Carte 2 : Les équipements sociaux



3. Le Profit de la gouvernance

3.1. Institution Municipal

Le conseil municipal constitue la première institution de développement qui dans le cadre des lois de la décentralisation a des compétences étendues pour promouvoir le développement local. A la suite des élections municipales et départementales du 29 juin 2014, une nouvelle équipe municipale s'est installée. Cette équipe communale est dirigée par un Maire assisté de ses deux adjoints. Ils sont élus par leurs pairs. Ils disposent un certain nombre de pouvoirs et de ressources humaines et financières pour s'acquitter de leurs missions.

Le conseil municipal de Diendé est composé de 46 conseillers dont 21 femmes, 25 hommes. Les conseillers sont répartis selon les catégories socioprofessionnelles suivantes : les cultivateurs, les enseignants, les commerçants, les artisans et les autres composés de femmes de ménage.

Il y a une forte prédominance des femmes de ménages comparés aux autres catégories.

Le niveau d'instruction des conseillers est faible et certaines sont à leur première fois, quatre autres conseillers ont de l'expérience.

La commune fonctionne avec deux organes : un organe délibérant (conseil municipal) et un organe exécutif (le bureau municipal) les membres du conseil municipal sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de Cinq (5ans). Le conseil municipal règle les affaires de la commune. Il a son siège à Diendé où les réunions de délibérations pour être valables doivent se tenir obligatoirement.

Dans le conseil municipal de Diendé, on note une forte représentation des femmes (21) sur les 46 membres, une représentation des jeunes (5) a encouragé. Sur le plan de la profession 15, 21 % des conseillers représentent les enseignants, 32,60% pour les femmes de ménage, 15,21% pour les cultivateurs, les commerçantes représentent 10, 86%, les relais communautaires et aide-soignant 6,51% et les autres font 9,82%. Le conseil municipal a créé à son sein (13) commissions techniques notamment pour le suivi de la mise en œuvre des compétences transférées. Ces commissions techniques permettent aux conseillers de participer à la gestion des affaires locales et de prises de décisions.

Le bureau exécutif de la commune est composé d'un Maire et ces deux Adjoints élus parmi ses membres sachant lire et écrire dans la langue officielle pour un mandat de 5ans. Le service administratif est composé d'un Secrétaire Général ; un agent d'état civil appuyer par d'autres agents municipaux.

Ces personnes assurent le fonctionnement permanent de l'administration communale. Le maire est l'organe exécutif de la commune et ordonnateur des dépenses. Il est chargé de la publication et de l'exécution des lois et règlements (sous la supervision de l'autorité de la circonscription administrative dépendante), de l'exécution des mesures de police et des décisions prises par l'autorité administrative, ainsi que la tenue de l'état civil Il représente la commune, et assure les missions d'exécutions des délibérations du conseil municipal, de représentation de la collectivité locale devant les juridictions. Le diagnostic du communal est synthétisé comme suit :

Tableau N°22 : Diagnostic du conseil municipal

Atouts et Potentialités	Contraintes et Limites	Solutions Préconisées
<ul style="list-style-type: none"> • existence d'un hôtel communal ; • existence des biens mobiliers et logistique (véhicule, chaises, tables et armoires) ; • présence de 21 femmes conseillères sur les 46, • présence de (9) jeunes conseillers dans le conseil municipal ; • existence du conseil municipal des enfants ; • participation de la population pour la prise de décisions à travers les foras ; • existence de cadre pour la résolution de conflits entre éleveurs et agriculteurs • appui : intervenant des services technique et partenaires ; • un plan de développement communal (PDC) encourt de rédaction 	<ul style="list-style-type: none"> • manque de formation des élus et agents municipaux sur la bonne gouvernance ; • insuffisance d'équipements du conseil municipal (bureaux et ordinateurs); • faible recette au niveau du marché communal de Diendé • faible taux de recouvrement des impôts et taxes locaux ; • manque d'un comité de suivi du budget ; • manque d'alphabétisation de certains conseillers ; • manque de formation sur l'enjeu de l'Acte trois ; • mauvais fonctionnement de certaines commissions techniques, • absence de connexion au niveau du conseil municipal ; • système d'archivage non moderne ; • non modernisation du centre de l'Etat civil ; 	<ul style="list-style-type: none"> • renforcer la capacité des agents et sur la bonne gouvernance ; • renforcer le conseil municipal en équipements, mobiliers et fournitures de bureaux ; • organiser des campagnes d'information et sensibiliser la population sur le paiement des impôts et taxes locaux ; • mettre sur pied un comité de suivi du budget ; • organiser des sessions de formation en alphabétisation de certains conseillers ; • former les élus sur l'enjeu de l'Acte trois de la décentralisation ; • prendre des dispositions pour faire fonctionner ces commissions techniques ; • installer un réseau de connexion au niveau du conseil municipal ; • moderniser le système d'archivage ; • moderniser le centre de l'Etat civil ;

Source : atelier du diagnostic participatif

Les Performances de la commune

Les résultats de la mesure de performance de la commune à l'issue de l'évaluation sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau N°23 : Mesures de Performances de la commune de DIENDE année 2017

Domaines d'évaluation	Notes
Capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations	09 /20
Capacité de pilotage institutionnel, technique et financier de la commune	26 ,5/57
Participation citoyenne dans la gestion des affaires locales	17/23
Note globale de performance	52,5/100

Constats généraux

La commune a une note globale de 52,5/100, ce qui constitue un niveau de performance juste moyen. Cette performance moyenne est due à plusieurs facteurs à savoir :

Constats spécifiques

- La faible capacité de la commune à satisfaire les besoins prioritaires des populations avec des taux quasiment nuls ; comme le taux de réalisations des dépenses prévues en infrastructures et équipements de santé ; pour les besoins spécifiques des femmes
- Faible capacité en élaboration de PAI et de budget ;
- L'absence des documents comptables (journaux et livre comptes de recettes, de dépenses),
- Faible mobilisation des recettes fiscales

De bonnes pratiques relevées

Il s'agit notamment de :

- Existence de bon système d'archivage (bonne tenue des registres de courriers, classement de documents, existence de PV de sessions du CM et des commissions)
- La signature d'un protocole avec la commune d'ANDERLECK pour la mise en place de quatorze micros projets,
- Existence d'un cadre pour la résolution de conflits entre éleveurs et agriculteurs ;
- Approche budget participatif, existence de zone, présentation publique du budget au foyer.

Recommandations

Pour améliorer la performance de la collectivité locale des recommandations sont préconisées :

- ✓ Accélérer la finalisation des documents de planification,
- ✓ Organiser une session de formation en gestion administrative et financière à l'intention des membres du bureau et du secrétaire municipal de la commune,
- ✓ Commander des documents comptables des deniers (journaux et livre de compte des recettes et dépenses) des documents comptables pour les matières (journaux, livres compte des matières, Bons d'entrées et de sorties),
- ✓ Organiser des campagnes de sensibilisation pour la mobilisation des recettes fiscales surtout du minimum fiscal.

3.2. La sous –préfecture

Le sous-préfet est le représentant de l'Etat dans sa circonscription administrative. Le sous-préfet exerce le contrôle de légalité sur tous les actes pris par le conseil municipal pour vérification de la conformité des procédures. Le sous-préfet appuie le conseil municipal dans le recouvrement de la taxe communal.

3.3. Le Centre d'Appui au Développement Local(CADL)

Il est le principal service d'appui technique, sa mission est entre autre de :

- ✓ Fournir l'éclairage nécessaire au sous-préfet sur les dossiers techniques,
- ✓ Assurer l'animation socioéconomique des collectivités locales ;
- ✓ Appuyer le conseil municipal et la population dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets de développement local.

Dans la commune de Diendé, ce service fait face à des contraintes dont il faut trouver des solutions il s'agit surtout un manque du personnel du service d'appui technique et de moyens de travail.

3.4. La Société Civil

Dans la commune de Diendé on note l'existence du conseil communal de la jeunesse ; le conseil municipal des enfants, il y a aussi d'autres organisations de la société civile regroupée dans le cadre de concertation. A cela il faut ajouter les groupements de promotion féminine (GPF), des associations sportives et culturelles (ASC), des groupements d'intérêts économiques (GIE), des associations (APE, Comité de santé, Amicales, Cadre locale de concertation des organisations de producteurs ; du Syndicat Jappo) et des organisations dites traditionnelles(les chefs religieux ou traditionnels) qui ont une influence au sein de la population.

3.5. Les ONG, Projets et Programmes

Les structures d'appui intervenant dans commune sont généralement d'ONG, de Projets et de Programmes d'Etat dans le cadre de lutte contre la pauvreté. Les interventions de ces partenaires ont surtout cible les domaines ou secteurs de la santé, de l'hydraulique, de l'éducation, l'agriculture etc.

On peut citer les partenaires qui interviennent dans la commune : Etat, UNICEF, PNDL.PADEC, TOSTAN, FDL, WULA NAFA, AECID, signature d'un protocole avec la commune d'ANDERLECK, etc.

L'Agence Régional de Développement (ARD) de Sédhiou constitue le bras technique du PNDL et les collectivités locales.

3.6. Les questions Migratoires

Durant la colonisation, l'installation d'un grand domaine agricole avait entraîné des mouvements massifs de populations venant des autres pays de l'Afrique Occidentale Française et organisées par des société comme la Compagnie des Oléagineux Tropicaux et la Société Coloniale d'Exploitation Agricole. L'installation d'infrastructures de production avait aussi entraîné la création de pôles humains autour de Diendé devenu aujourd'hui une commune.

La commune jouissant d'une position stratégique au carrefour d'importantes voies de communication et de la proximité avec des pôles en croissance constitue aujourd'hui une zone d'accueil de migrants venant des communautés rurales limitrophes, mais aussi de régions et pays proches (Gambie, Mali, Guinée Bissau ...). Cette migration renforce les enjeux fonciers et les dynamiques d'exploitation des ressources naturelles agricoles, pastorales, frontières et hydrauliques.

Aujourd'hui la tendance à l'émigration est très forte dans la commune. La migration est surtout orientée vers l'international ou migration externe, la migration intérieure vers les grands centres urbains (Dakar, le Fleuve Sénégal, Kaolack, Mbour, Kolda...) ne constituant une étape pour la grande migration vers l'Afrique de l'Ouest (Gabon, Congo, Cote d'ivoire ...), l'Europe (Espagne, Italie, France,...) et les pays arabes (Arabie Saoudite, Qatar, ...). La commune est en effet marquée par l'intensité des réseaux de solidarité qui permettent progressivement à toute la population jeune de s'exiler. La pratique de l'émigration des jeunes de la commune dont les raisons sont pour la recherche

de l'emploi ou pour des raisons d'études. La raison principale évoquée, est la dégradation des conditions de vie en milieu rural du fait de la faiblesse des rendements et des revenus agricoles. Les pratiques migratoires constituent une véritable contrainte pour le développement socioéconomique de la commune. La plupart des secteurs (agriculture, pêche et l'élevage) sont touchés par l'émigration massive de jeunes du fait de l'insuffisance de la main d'œuvre.

Le HOM en synergie avec le bureau d'appui des sénégalais de l'extérieure (BAOS) œuvre dans le sens d'intégration socio-économiques des personnes pratiquants des migrations internes et/ou externes. Il s'appuie essentiellement sur deux outils que sont le Projet d'Appui aux Initiatives de Co-développement Economique Local dans la région de Sédhiou (PAICODEL-S) Sénégal et L'Espace Migration et Développement de Sédhiou (EMDS)

- § **Le Projet d'Appui aux Initiatives de Co-développement Economique Local dans la région de Sédhiou (PAICODEL-S) Sénégal** a pour objectif général de favoriser, au moyen de la gouvernance locale, le développement d'un cadre de politiques « migration et développement » et l'émergence de projets de Co-développement prenant en compte les besoins des femmes.

Spécifiquement, le (PAICODEL-S) vise à :

(i) Permettre à l'Agence Régionale de Développement de Sédhiou de redynamiser et de consolider l'initiative HOM dans le but de renforcer la cohérence entre les initiatives des migrants et les priorités économiques et sociales du développement régional;

(ii) Renforcer le rôle des collectivités locales de la Région de Sédhiou dans l'élaboration et la mise en œuvre, en étroite collaboration avec les migrants, de projets de Co-développement économique;

(iii) Favoriser l'émergence et le développement d'espaces de dialogue et d'actions autour des liens « migration et développement » à l'échelle des collectivités et regroupements de collectivités en vue de promouvoir des politiques de planification du Co-développement local concertées et,

(iv) Favoriser l'échange d'expériences en M&D entre acteurs des collectivités locales de départ, des collectivités d'accueil en Afrique (Guinée-Bissau) et en Europe (France, Espagne) par le biais d'outils de capitalisation.

§ **L'Espace Migration et Développement de Sédhiou (EMDS) a pour objectifs de :**

(i) Favoriser un cadre multi-acteurs d'échange et de réflexion sur les questions de développement et de migration dans la région de Sédhiou ;

(ii) Faciliter une meilleure coordination des actions de Co-développement local avec les planifications des collectivités locales ;

(iii) Faciliter l'accompagnement technique des migrants dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets ;

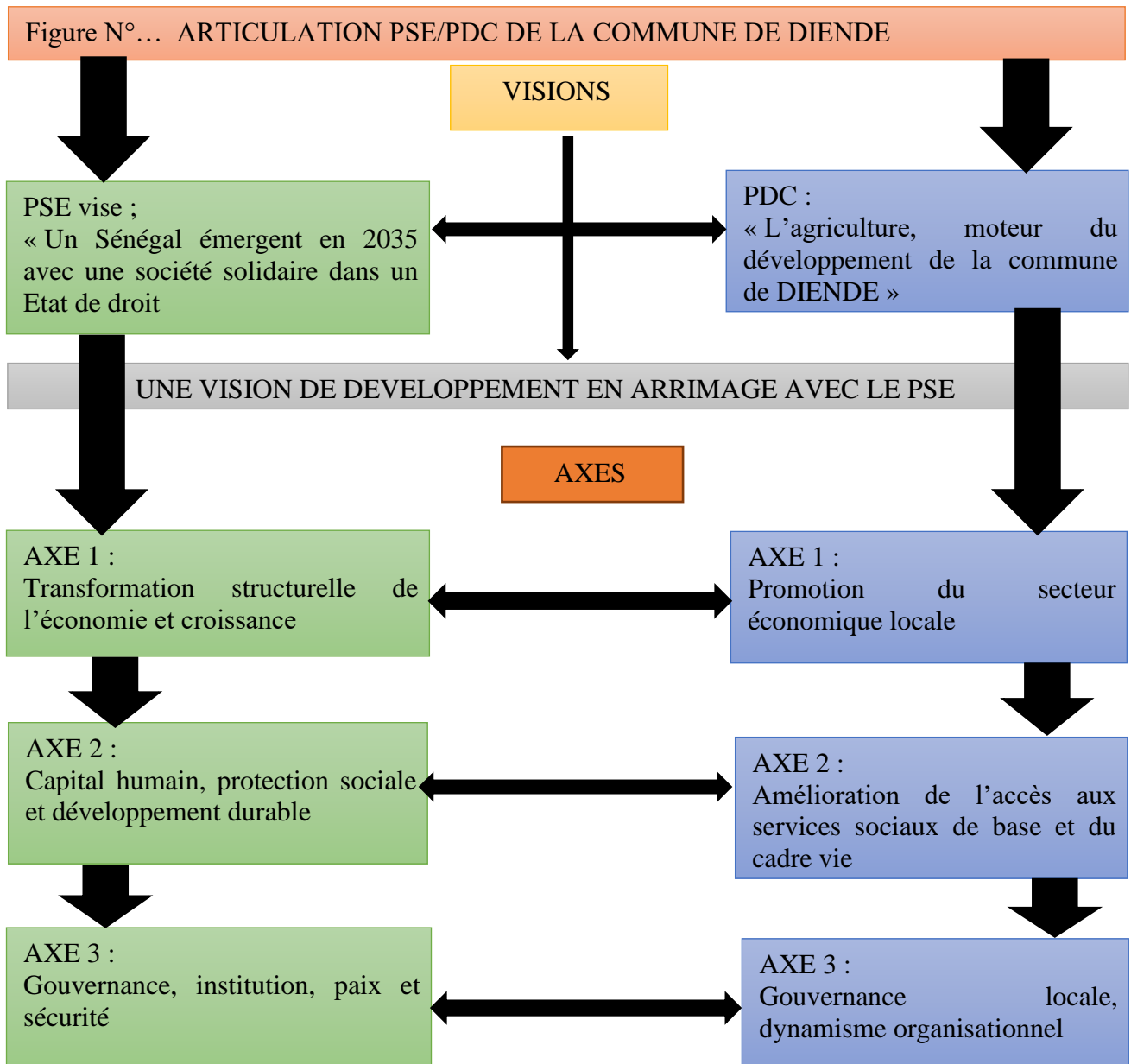
(iv) Faciliter l'implication de la diaspora dans l'élaboration des politiques migratoires au Sénégal.

IV. VISION ET AXES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

1. VISION DE DEVELOPPEMENT

La vision de développement portée par le maire et ses administrés d'ici l'horizon 2022, à partir des contraintes et potentialités identifiées du territoire. Le présent PDC met l'accent sur « l'agriculture, moteur du développement de la commune de Diendé ».

2. LES AXES DE DEVELOPPEMENT



V. Programmes par axes de développement

AXE 1 :

Promotion du secteur économique locale

P1 : Programme de renforcement des infrastructures et équipements de Production (PRIEP)

Objectif général Promouvoir le développement des activités de production	Objectifs spécifiques Renforcer les infrastructures de production Renforcer les équipements des producteurs Renforcer les équipements et infrastructures marchands
--	--

Résultats attendus	Projets
☞ Les infrastructures de production sont renforcées	Construction de digues anti sel Construction d'un parc de vaccination Forer des puits pastoraux Construction d'abreuvoirs
☞ Les équipements des producteurs sont renforcés	Construction d'un abattoir communal Construction de magasins de stockages Réalisation des pistes communautaire Création d'une réserve forestière communautaire
☞ Les équipements et infrastructures marchands sont renforcés	Aménagement de périmètres maraichers Aménagement de terres cultivables Renforcer l'équipement des producteurs Renforcer l'équipement des pêcheurs Renforcer l'équipement des artisans Renforcer l'équipement des agriculteurs Renforcer en équipement les conducteurs de motos (jakarta) Construction d'une gare routière municipale Construction d'un marché permanent Renforcer en équipement le marché hebdomadaire

P2 : Programme de renforcement des capacités des acteurs Economiques (PRCAE)

Objectif général Renforcer les capacités des acteurs économiques	Objectifs Spécifiques Renforcer les capacités techniques des acteurs économiques Améliorer les capacités financières des acteurs économiques Renforcer les capacités organisationnelles des acteurs économiques
--	---

Résultats attendus	Projets
☞ les capacités techniques des acteurs économiques sont renforcées	Recruter et Former des relais ou auxiliaires vétérinaires Renforcer les capacités technique et pratique des éleveurs Sensibiliser les pêcheurs au port de gilet et au respect de normes de pêche

<p>☞ les capacités financières des acteurs économiques sont améliorées</p> <p>☞ les capacités organisationnelles des acteurs économiques sont renforcées</p>	<p>Renforcement de capacité des agriculteurs</p> <p>Renforcer la capacité des femmes en entrepreneuriat et gestion financière</p> <p>Former les conducteurs de motos(Jakarta)</p> <p>Faciliter l'accès des artisans au financement</p> <p>Faciliter l'accès des femmes au financement</p> <p>Faciliter l'accès des agriculteurs au financement</p> <p>Création d'un comité villageois pour une meilleure collaboration avec les agents des eaux et forêt</p> <p>Sensibiliser les éleveurs pour une participation massive aux campagnes de vaccination</p> <p>Mettre en place un comité de lutte contre les feux de brousse</p> <p>Installer un comité de vigilance contre les vols de bétails</p> <p>Appuyer les artisans (organisation, formalisation -formation)</p> <p>Mettre en place un cadre de concertation de pêcheurs</p> <p>Redynamiser la coopérative agricole</p>
--	---

AXE 2

Améliorer l'accès aux services sociaux de base et cadre de vie

P1 : Programme de renforcement d'infrastructures et équipements sociaux (PRIES)

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs spécifiques</u>
Améliorer l'accès aux services sociaux de base	<p>Comblé le gap des infrastructures et équipements éducatives</p> <p>Comblé le gap des infrastructures et équipements sanitaires</p> <p>Comblé le gap des infrastructures et équipements hydrauliques</p>

<u>Résultats attendus</u>	<u>Projets</u>
☞ le gap des infrastructures et équipements éducatives sont comblés	<p>Construction d'une case des tous petits</p> <p>Clôturer les écoles</p> <p>Construction d'un nouveau CEM</p> <p>Construction d'un nouveau CEM</p> <p>Construction d'un nouveau lycée</p>
☞ le gap des infrastructures et équipements sanitaires sont comblés	<p>Construction des classes préscolaires communautaires</p> <p>Construction et équipement de salles de classes dans l'élémentaire</p> <p>Construction et équipement d'une bibliothèque communale</p> <p>Construction et équipement des Daaras traditionnels</p>
☞ le gap des infrastructures et équipement hydrauliques sont comblés	<p>Installation de point d'eau dans les écoles</p> <p>Electrification des écoles</p> <p>Construction d'un logement pour le personnel sanitaire</p> <p>Acquisition d'une ambulance médicalisée</p> <p>Renforcement en équipement le poste de santé</p> <p>Renforcement l'équipement des cases de santé</p> <p>Construction de nouveaux puits hydrauliques</p> <p>Réhabiliter les deux forages de la commune</p> <p>Réhabilitation le puits hydraulique</p> <p>Construction d'un terrain multifonctionnel</p>

P2 : Programme d'amélioration du cadre de vie des populations (PACVP)

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs spécifiques</u>
Améliorer le cadre de vie de la population	Renforcer l'hygiène et assainissement Assurer l'aménagement de la commune Améliorer l'accès à l'électricité

<u>Résultats attendus</u>	<u>Projets</u>
<ul style="list-style-type: none"> ☞ l'hygiène et assainissement sont renforcés ☞ l'aménagement de la commune est assuré ☞ l'accès à l'électricité est amélioré 	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'édicules publique au poste de santé Construction de 200 latrines améliorées (DLV : double latrine ventilée) Aménagement de l'entreposage des OM de BACOUM Programme d'alignement et lotissement de la commune Elargissement du réseau électrique MT de la SENELEC à l'intérieur des villages

P3 : Programme de renforcement des capacités des acteurs sociaux (PRCAS)

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs spécifiques</u>
Renforcer les capacités et condition de travail des acteurs sociaux	Renforcer les capacités techniques des acteurs sociaux Renforcer les capacités organisationnelles des acteurs sociaux Améliorer les conditions de travail des acteurs sociaux

<u>Résultats attendus</u>	<u>Projets</u>
<ul style="list-style-type: none"> ☞ Les capacités des acteurs sociaux sont renforcées ☞ Les capacités organisationnelles des acteurs sociaux sont renforcées ☞ Les conditions de travail des acteurs sociaux sont améliorées 	<ul style="list-style-type: none"> Former des membres des comités de santé Former des membres des comités de gestion des Ecoles Renforcer la capacité des relais sanitaires et « Badiène Gokh » Renforcer la capacité du personnel sanitaire Renforcer la capacité du personnel enseignant Renforcer l'organisation et formation des acteurs culturels Renforcer les capacités des jeunes Sensibilisation des parents d'élèves sur l'éducation des enfants au niveau du préscolaire Sensibiliser la population sur la propriété et la gestion des ordures Renforcer la sensibilisation pour lutter contre les maladies fréquentes et les VIH /IST Sensibiliser la population sur les coupures abusives et frauduleuses du bois Faciliter l'accès aux médicaments Affecter et motiver un agent du service d'hygiène affecter des maitres arabes dans les écoles Appuyer les associations de jeunesse Redynamiser et former les membres d'ASUFOR en technique de maintien des ouvrages

AXE 3

Renforcement de la gouvernance locale

P1 : Programme de renforcement de la gouvernance locale (PRGL)

<u>Objectif général</u>	<u>Objectifs spécifiques</u>
Promouvoir la bonne gouvernance	Améliorer les conditions de travail des élus et agents municipaux Renforcer les capacités des élus et agents municipaux Renforcer la participation citoyenne à la gestion des affaires locales

<u>Résultats attendus</u>	<u>Projets</u>
☞ Les conditions de travail des élus et agents municipaux sont améliorées	Renforcer en équipement de mobiliers et fournitures Appuyer l'installation en internet l'hôtel communal Installation d'une radio communautaire Construction du foyer des femmes Initier des sessions de formation des élus et agents municipaux
☞ Les capacités des élus et agents municipaux sont renforcées	Renforcer les capacités des OCB et GPF Organiser des formations en alphabétisation des élus Implication de la population dans la gestion des affaires communales
☞ La participation citoyenne à la gestion des affaires locales sont renforcées	Sensibiliser la population sur les paiements d'impôts et taxes communales Accompagner les personnes vivantes avec un handicap Appuyer le cadre de concertation Appuyer l'élaboration d'un plan de marketing territoriale

VI. PLANIFICATION OPERATIONNELLE

Projets	Secteurs	Localisation	Cout total	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	SOURCES DE FINANCEMENT
AXE 1 : PROMOTION DU SECTEUR ECONOMIQUE LOCALE									
1. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS DE PRODUCTION(PRIEP)									
Construction deux(2) digues anti sel de 3 mètres chacune	agriculture	DIENDE, BACOUM	9000000		4500000		4500000		Eat, CL, Diaspora, PTF
Aménagement d'un périmètre maraicher de 2ha	agriculture	Zone Bloc	4500000	4500000					CL, Etat PTF
Aménagement de terres cultivables (3ha)	agriculture	Zone DIENDE et Bloc	1200000		600000	600000			CL, Etat, PTF
Renforcement en matériels agricole Tracteurs(4), semoirs(200), sin(200) Décortiqueuse(1) et batteuse à riz (1)	agriculture	4 zones de la commune DIENDE	60060000	12012000	12012000	12012000	12012000	12012000	CL, PTF, Etat
Réalisation de pistes communautaire (20km)	agriculture	Bacoum-Badiandiang-Boussoura, Bloc-Salikégné, Kounayan-Diounkouya, Madina-K.Mandingue Diendé-	600000000			200000000	200000000	200000000	Etat, CL, PTF, Diaspora

		Hainousalam							
Construction de magasins de stockages(2)	agriculture	Zone Touréounda Zone Bacoum	36000000		18000000		18000000		Etat, CL, PTF
Construction d'une unité de transformation des produits locaux	agriculture	DIENDE	15 000000				15 000000		Etat, CL, PTF
Construction d'un parc à vaccination	élevage	DIENDE	10000000		10000000				CL, Etat, PTF
Forer des puits (2)	élevage	Salékégné Tivaoune peulh	10000000	5000000		5000000			CL, Etat, PTF
Construction d'abreuvoir(3)	élevage	DIENDE BLOC Tourecounda	6000000	2000000		2000000		2000000	CL, Etat, PTF
Renforcer les pêcheurs de gilets de sauvetages(50)	pêche	commune	500000	500000					CL, Etat, PTF
Construction et équipement d'un centre artisanal	artisanat	DIENDE	40000000				20000000	20000000	Etat, CL, PTF
Construction et équipement d'un marché	commerce	BLOC	40000000		20000000	20000000			Etat, CL, PTF, Diaspora
Renforcement en équipement le marché hebdomadaire	commerce	SITABA	5000000	3000000	2000000				CL, Etat, PTF
Construction et équipement d'une gare routière municipale	Transport	DIENDE	50000000				30000000	20000000	Etat, CL, PTF
TOTAL PRIEP			887260000	54012000	67112000	239612000	299512000	254012000	

2. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS ECONOMIQUE (PRCAE)

Renforcer les capacités des agriculteurs	agriculture	commune	3000000	1000000	1000000	1000000			Etat, PTF, cl
Faciliter l'accès des agriculteurs au financement	agriculture	commune	10000000	2000000	2000000	2000000	2000000	2000000	Etat, PTF, CL
Redynamiser la coopérative agricole	agriculture	DIENDE	200000	200000					CL
Recruter et former les relais agricoles	agriculture	commune	2000000	1000000	1000000				CL, Etat
Renforcer les capacités techniques des éleveurs	élevage	commune	3000000		1000000	1000000		1000000	CL, PTF
Recruter et former un relais ou auxiliaire vétérinaire	élevage	commune	2000000	400000	400000	400000	400000	400000	Cl, TF
Sensibiliser les pêcheurs au port des gilets et au respect des normes de pêche	pêche	DIENDE SEFA KOUNAYA N	200000	100000	100000				CL, Etat
Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des pêcheurs locaux	pêche	KOUNAYA N DIENDE SEFA	1000000	500000	500000				CL, PTF

Création d'un comité villageois pour une meilleure collaboration avec le service des eaux et forêt	forêt	commune	200000	200000					CL,
Mettre en place un comité de lutte contre le vol de bétail	élevage	commune	200000	200000					Cl, PTF
Affecter et motiver un agent vétérinaire	élevage	commune	AD	x					Etat, cl
Organiser les artisans en structure affiliée à la chambre de métier	artisanat	commune	500000		500000				Commune, Etat
Renforcer les capacités techniques des artisans	artisanat	commune	6000000	2000000		2000000		2000000	Etat, CL, PTF
Faciliter l'accès des artisans au financement	artisanat	commune	10000000	2000000	2000000	2000000	2000000	2000000	Etat, cl, PTF
Renforcer les capacités des femmes en entrepreneuriat et gestion financière	Promotion féminine	commune	3000000	1000000		1000000		1000000	CL Etat, PTF
Faciliter l'accès des femmes au financement	Promotion féminine	Commune	10000000	2000000	2000000	2000000	2000000	2000000	Etat, CL, PTF IMF
Former et équiper les conducteurs de moto (JAKARTA)	transport	commune	2000000	1000000		1000000			CL, PTF

TOTAL PRCAE			56600000	13600000	9000000	16000000	6400000	10400000	
TOTAL AXE 1			743800000	40612000	26112000	205612000	245912000	164412000	
AXE 2 : AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET LE CADRE DE VIE									
1. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX (PRIES)									
Construction de cases des tout-petits (1)	Education	commune	30000000					30000000	Etat, PTF
Construction et équipement d'une bibliothèque communal	éducation	DIENDE	18000000		18000000				Etat, cl PTF, Diaspora
Construction et équipement de salles de classe dans les écoles élémentaires (17)	éducation	Toutes les écoles	119000000	23800000	23800000	23800000	23800000	23800000	Etat, CL, PTF
Clôturer en dur les écoles de la commune (10)	éducation	Ecoles sans clôtures	110000000		27500000	27500000	27500000	27500000	Etat, cl, PTF
Construire des salles (10) de classes pour la CPC	éducation	Ecoles avec CPC	55000000	11000000	11000000	11000000	11000000	11000000	Etat, PTF , CL Unicef, Diaspora
Construction d'un nouveau CEM	éducation	Zone Touréounda	50000000		30000000	20000000			Etat, CL, PTF
Construction d'un nouveau lycée	éducation	Diendé	100000000					100000000	Etat, PTF
Construire un Daara moderne	éducation	commune	15000000				15000000		CL, Etat, Diaspora
Installer des points d'eau dans les écoles (6)	éducation	commune	12000000	4000000	3000000	2000000	2000000	1000000	CL, Etat, PTF
Installer de l'électricité dans les écoles (11)	éducation	commune	16500000	5000000	4000000	3000000	3000000	1500000	CL, Etat, PTF
Construction du logement du personnel sanitaire (1)	santé	Touréounda	10000000		5000000		5000000		CL, Etat, PTF

Acquisition d'une ambulance médicalisée(1)	santé	DIENDE	20000000			20000000			CL, Etat, PTF Diaspora
Renforcer en équipement le poste de santé	santé	DIENDE	10000000	2500000	2500000	2500000	2500000		CL, Etat, PTF
Renforcer en équipement les cases de santé(3)	santé	Madina Salikégné Bloc	6000000	2000000	2000000	2000000			CL, Etat, PTF, Diaspora
Réhabiliter les forages(2)	hydraulique	DIENDE Bloc	AD						Etat, PTF
Forer des puits(3) hydrauliques	hydraulique	Zones Diendé ; bloc, Touréounda	15000000		5000000		5000000	5000000	CL ; Etat, PTF
Réhabiliter le puits hydraulique	hydraulique	Bacoum	3000000		3000000				CL, Etat, PTF
Construction d'un terrain multifonctionnel	Jeunesse sport	DIENDE	18000000		18000000				CL, Etat, PTF
clôturer les terrains de foot	Jeunesse sport	DIENDE BLOC	30000000		15000000			15000000	CL, Etat PTF
TOTAL PRIES			637500000	48300000	178800000	92800000	105800000	185800000	
2. PROGRAMME D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DES POPULATIONS(PACVP)									
Construction d'édicule public au poste de santé	hygiène	Touréounda	5500000		5500000				CL, Etat PTF
Construction de 200 latrines améliorées (double latrines ventilées)	hygiène	commune	14000000	2800000	2800000	2800000	2800000	2800000	CL, PTF, Etat
Elargissement du réseau électrique (SENELEC) aux autres villages	énergie	commune	30000000	6000000	6000000	6000000	6000000	6000000	CL, Etat, PTF
Aménager l'entreposage	environneme	Bacoum	10000000					10000000	CL, Etat,

des OM de Bacoum	nt								PTF
Faire l'alignement et lotissement	habitat	DIENDE BLOC	15000000	80000000		7000000			CL, Etat PTF
Programmer l'extension RAEP	hydraulique	DIENDE BLOC	15000000			8000000	7000000		CL, Etat PTF
TOTAL PACVP			89500000	16800000	14300000	23800000	15800000	18800000	
3. PROGRAMME RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS SOCIAU (PRCAS)									
Sensibiliser les parents d'élèves sur l'éducation des enfants dans le préscolaire	éducation	commune	1000000	300000	300000	200000	100000	100000	CL, Etat, PTF
Former et suivre le fonctionnement des comités de gestion des écoles	éducation	commune	2000000	400000	400000	400000	400000	400000	CL, Etat, PTF, aide - action
Renforcer les capacités du personnel enseignant du CPC	éducation	commune	1500000	300000	300000	300000	300000	300000	Etat, PTF
affecter des maitres arabes	éducation	Ecoles de la commune	AD	X					Etat , CL
Redynamiser et former les membres des comités de santé	santé	Cases de santé de la commune	500000	100000	100000	100000	100000	100000	CL, Etat, PTF
Renforcer les capacités techniques du personnel sanitaire	santé	commune	1500000	300000	300000	300000	300000	300000	Etat, PTF
Former les relais communautaire(ASC) et «Badiène Gokh »	santé	commune	2000000	400000	400000	400000	400000	400000	CL, Etat, PTF
Renforcer la	santé	commune	1500000	300000	300000	300000	300000	300000	CL, Etat,

sensibilisation des populations pour lutter contre les maladies fréquentes et VIH/IST									PTF
Dotation des structures sanitaire en médicament (renforcer)	santé	Postes et cases de santé	5000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	CL, Etat, PTF
Redynamiser et former les membres d'ASUFOR sur les techniques de maintien des ouvrages	hydraulique	commune	2000000	400000	400000	400000	400000	400000	CL,Etat , PTF
Appuyer la sensibilisation de la population sur la propreté et la gestion des OM	Hygiène / assainissement	commune	1500000	300000	300000	300000	300000	300000	CL, Etat , PTF
Affecter et motiver un agent d'hygiène	hygiène	DIENDE	AD	X					CL, Etat, PTF
Renforcer les capacités des jeunes	Jeunesse	commune	5000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	CL, Etat, PTF
Appuyer les associations de jeunes	Jeunesse sport	commune	5000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	CL, Etat, PTF
Appuyer les acteurs culturels (formaliser et former)	culture	commune	1000000	500000	500000				CL, Etat, PTF
Sensibiliser la population sur la protection de forêt	foret	commune	500000	300000		200000			CL, Etat, PTF
Appuyer les artisans (formation et formalisation)	artisanat	commune	1000000	500000		500000			CL, Etat, PTF
TOTAL PRCAS			31000000	7100000	5300000	6400000	5600000	3300000	

TOTAL AXE 2			758000000	72200000	198400000	123000000	127200000	307900000	
AXE 3 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE									
1. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE (PRGL)									
Renforcer la municipalité en mobiliers et fournitures de bureau	Institution municipale	commune	3000000	1000000	1000000	1000000			CL, PTF
Appuyer l'installation du réseau internet en 3G et 4G	Institution municipale	commune	700000	700000					CL, PTF
Installation d'une radio communautaire	Institution municipale	commune	10000000		10000000				CL ; PTF
Construction d'un foyer des femmes	Promotion féminine	commune	50000000				50000000		CL, Etat, PTF
Initier des sessions de formation des élus et agents municipaux	Institution municipale	commune	5000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	CL, PTF
Renforcer les capacités des OCB et GPF	OCB et GPF	commune	5000000	1000000	1000000	1000000	1000000	1000000	CL, PTF
Organiser des formations en alphabétisation	Institution municipale	commune	25000000	500000	500000	500000	500000	500000	CL, PTF
Sensibiliser les populations sur le paiement des impôts et taxes municipales	Institution municipale	commune	7500000	250000		250000		250000	CL, PTF
Appuyer les personnes	Institution	commune	2500000	500000	500000	500000	500000	500000	CL, Etat, PTF

vivantes avec un handicap	municipale								
Appuyer le cadre de concertation locale	Institution municipale	commune	1500000	300000	300000	300000	300000	300000	CL, PTF
Appuyer l'élaboration d'un plan de marketing territorial	Institution municipale	commune	3000000			3000000			CL, PTF
TOTAL (PRGL)			80250000	5250000	5300000	7550000	53300000	3550000	
TOTAL AXE 3			80250000	5250000	5300000	7550000	53300000	3550000	
TOTAL GLOBAL			1782110000	118062000	229812000	330162000	426412000	375862000	

SYNTHESE DU PAP DE DIENDE (2017, 2018, 2019, 2020, 2021,2022)

AXES	PAP	
	MONTANT	POURCENTAGE
AXE 1.	940560000	52,76
AXE 2.	758000000	42,52
AXE 3.	83950000	4,70
TOTAL	1 782510000	100

PROPORTION DE CHAQUE AXE SUR LE PAP DE 2017-2022

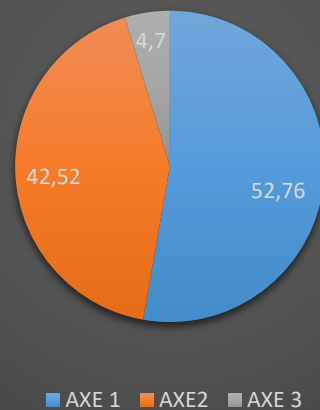


Figure 2 : proportion de chaque axe sur le PAP de 2017-2022

PLAN ANNUEL D'INVESTISSEMENT(PAI)

Projets	Secteurs	Localisation	Cout total	Année 1	PARTENAIRES
AXE 1 : PROMOTION DU SECTEUR ECONOMIQUE LOCALE					
1. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET MARCHANDS(PRIEM)					
Construction deux(2) digues anti sel de 3 mètres chacune	agriculture	DIENDE, BACOUM	9000000		CL, Etat, PTF
Aménagement d'un périmètre maraicher de 2ha	agriculture	Zone Bloc	4500000	4500000	CL, Etat, PTF
Aménagement de terres cultivables (3ha)	agriculture	Zone DIENDE et Bloc	1200000		CL, Etat, PTF
Renforcement en matériels agricole Tracteurs(4), semoirs(200), hoes sin(200) Décortiqueuse(1) et batteuse à riz (1)	agriculture	4 zones de la commune DIENDE	60060000	12012000	CL, Etat, PTF
Réalisation de pistes communautaire (20km)	agriculture	Bacoum-Badiandiang- Boussoura, Bloc-Salékégné,	600000000		CL, Etat, PTF

		Kounayan-Diounkouya, Madina-K.Mandingue Diende-Hainousalam			
Construction de magasins de stockages(2)	agriculture	Zone Touréounda Zone Bacoum	36000000		CL, Etat, PTF
Construction d'une unité de transformation des produits locaux	agriculture	DIENDE	15 000000		CL, Etat, PTF
Construction d'un parc à vaccination	élevage	DIENDE	10000000		CL, Etat, PTF
Forer des puits (2)	élevage	Salékégné Tivaoune peulh	10000000	5000000	CL, Etat, PTF
Construction d'abreuvoir(3)	élevage	DIENDE BLOC Tourecounda	6000000	2000000	CL, Etat, PTF
Renforcer les pêcheurs de gilets de sauvetages(50)	pêche	commune	500000	500000	CL, Etat, PTF
Construction et équipement d'un centre artisanal	artisanat	DIENDE	40000000		CL, Etat, PTF
Construction et	commerce	BLOC	40000000		CL, Etat, PTF

équipement d'un marché					
Renforcement en équipement le marché hebdomadaire	commerce	SITABA	5000000	3000000	CL, Etat, PTF
Construction et équipement d'une gare routière municipale	Transport	DIENDE	50000000		CL, Etat, PTF
TOTAL PRIEP			887260000	54012000	
2. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS ECONOMIQUES(PRCAE)					
Renforcer les capacités des agriculteurs	agriculture	commune	3000000	1000000	CL, Etat, PTF
Faciliter l'accès des agriculteurs au financement	agriculture	commune	10000000	2000000	CL, Etat, PTF
Redynamiser la coopérative agricole	agriculture	DIENDE	200000	200000	CL, Etat, PTF
Recruter et former les relais agricoles	agriculture	commune	2000000	1000000	CL, Etat, PTF
Renforcer les capacités techniques des éleveurs	élevage	commune	3000000		CL, Etat, PTF
Recruter et former un relais ou auxiliaire vétérinaire	élevage	commune	2000000	400000	CL, Etat, PTF

Sensibiliser les pêcheurs au port des gilets et au respect des normes de pêche	pêche	DIENDE SEFA KOUNAYAN	200000	100000	CL, Etat, PTF
Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des pêcheurs locaux	pêche	KOUNAYAN DIENDE SEFA	1000000	500000	CL, Etat, PTF
Création d'un comité villageois pour une meilleure collaboration avec le service des eaux et foret	forêt	commune	200000	200000	CL, Etat, PTF
Mettre en place un comité de lutte contre le vol de bétail	élevage	commune	200000	200000	CL, Etat, PTF
Affecter et motiver un agent vétérinaire	élevage	commune	AD	x	CL, Etat, PTF
Organiser les artisans en structure affiliée à la chambre de métier	artisanat	commune	500000		CL, Etat, PTF
Renforcer les capacités techniques des artisans	artisanat	commune	6000000	2000000	CL, Etat, PTF
Faciliter l'accès des artisans au financement	artisanat	commune	10000000	2000000	CL, Etat, PTF

Renforcer les capacités des femmes en entrepreneuriat et gestion financière	Promotion féminine	commune	3000000	1000000	CL, Etat, PTF
Faciliter l'accès des femmes au financement	Promotion féminine	Commune	10000000	2000000	CL, Etat, PTF
Former et équiper les conducteurs de moto(JAKARTA)	transport	commune	2000000	1000000	CL, Etat, PTF
TOTAL PRCAE			53300000	13600000	
TOTAL AXE 1			940560000	40612000	
AXE 2 : AMELIORER L'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET LE CADRE DE VIE					
1. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS SOCIAUX(PRES)					
Construction de cases des tout-petits(1)	Education	commune	30000000		CL, Etat, PTF
Construction et équipement d'une bibliothèque communal	éducation	DIENDE	18000000		CL, Etat, PTF
Construction et équipement de salles de classe dans les écoles élémentaires(17)	éducation	Toutes les écoles	119000000	23800000	CL, Etat, PTF
Clôturer en dur les écoles de la commune(10)	éducation	Ecoles sans clôtures	110000000		CL, Etat, PTF

Construire des salles (10) de classes pour la CPC	éducation	Ecoles avec CPC	55000000	11000000	CL, Etat, PTF
Construction d'un nouveau CEM	éducation	Zone touréounda	50000000		CL, Etat, PTF
Construction d'un nouveau lycée	éducatio	Diende	100000000		CL, Etat, PTF
Construire un daraa moderne	éducation	commune	15000000		CL, Etat, PTF
Installer des points d'eau dans les écoles(6)	éducation	commune	12000000	4000000	CL, Etat, PTF
Installer de l'électricité dans les écoles(11)	éducation	commune	16500000	5000000	CL, Etat, PTF
Construction du logement du personnel sanitaire(1)	santé	touréounda	10000000		CL, Etat, PTF
Acquisition d'une ambulance médicalisée(1)	santé	DIENDE	20000000		CL, Etat, PTF
Renforcer en équipement le poste de santé	santé	DIENDE	10000000	2500000	CL, Etat, PTF
Renforcer en équipement les cases de santé(3)	santé	Mandina Salékégné Bloc	6000000	2000000	CL, Etat, PTF
Réhabiliter les forages(2)	hydraulique	DIENDE	AD		CL, Etat, PTF

		Bloc			
Forer des puits(3) hydrauliques	hydraulique	Zones diende ; bloc, tourécounda	15000000		CL, Etat, PTF
Réhabiliter le puit hydraulique	hydraulique	Bacoum	3000000		CL, Etat, PTF
Construction d'un terrain multifonctionnel	Jeunesse sport	DIENDE	18000000		CL, Etat, PTF
clôturer les terrains de foot	Jeunesse sport	DIENDE BLOC	30000000		CL, Etat, PTF
TOTAL PRIES			637500000	48300000	
2. PROGRAMME D'AMELIORATION DU CADRE DE VIE DES POPULATIONS(PACAVP)					
Construction d'édicule public au poste de santé	hygiène	Tourecounda	5500000		CL, Etat, PTF
Construction de 200 latrines améliorées (double latrines ventilées)	hygiène	commune	14000000	2800000	CL, Etat, PTF
Elargissement du réseau électrique (SENELEC) aux autres villages	énergie	commune	30000000	6000000	CL, Etat, PTF
Aménager l'entreposage des OM de Bacoum	environnement	Bacoum	10000000		CL, Etat, PTF
Faire l'alignement et	habitat	DIENDE	15000000	80000000	CL, Etat, PTF

lotissement		BLOC			
Programmer l'extension RAEP	hydraulique	DIENDE BLOC	15000000		CL, Etat, PTF
TOTAL PACAVS			89500000	16800000	
3. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACIT2S DES ACTEURS SOCIAUX(PRCAS)					
Sensibiliser les parents d'élèves sur l'éducation des enfants dans le préscolaire	éducation	commune	1000000	300000	CL, Etat, PTF
Former et suivre le fonctionnement des comités de gestion des écoles	éducation	commune	2000000	400000	CL, Etat, PTF
Renforcer les capacités du personnel enseignant du CPC	éducation	commune	1500000	300000	CL, Etat, PTF
affecter des maitres arabes	éducation	Ecoles de la commune	AD	X	CL, Etat, PTF
Redynamiser et former les membres des comités de santé	santé	Cases de santé de la commune	500000	100000	CL, Etat, PTF
Renforcer les capacités techniques du personnel sanitaire	santé	commune	1500000	300000	CL, Etat, PTF

Former les relais communautaire(ASC) et «Badienne gokh »	santé	commune	2000000	400000	CL, Etat, PTF
Renforcer la sensibilisation des populations pour lutter contre les maladies fréquentes et VIH/IST	santé	commune	1500000	300000	CL, Etat, PTF
Dotation des structures sanitaire en médicament (renforcer)	santé	Postes et cases de santé	5000000	1000000	CL, Etat, PTF
Redynamiser et former les membres d'ASUFOR sur les techniques de maintien des ouvrages	hydraulique	commune	2000000	400000	CL, Etat, PTF
Appuyer la sensibilisation de la population sur la propreté et la gestion des OM	Hygiène / assainissement	commune	1500000	300000	CL, Etat, PTF
Affecter et motiver un agent d'hygiène	hygiène	DIENDE	AD	X	CL, Etat, PTF
Renforcer les capacités des jeunes	Jeunesse	commune	5000000	1000000	CL, Etat, PTF
Appuyer les associations de jeunes	Jeunesse sport	commune	5000000	1000000	CL, Etat, PTF

Appuyer les acteurs culturels (formaliser et former)	culture	commune	1000000	500000	CL, Etat, PTF
Sensibiliser la population sur la protection de forêt	foret	commune	500000	300000	CL, Etat, PTF
Appuyer les artisans (formation et formalisation)	artisanat	commune	1000000	500000	CL, Etat, PTF
TOTAL PRCAS			31000000	7100000	
TOTAL AXE 2			758000000	72200000	
AXE 3 : RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE					
1. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE LOCALE(PRGL)					
Renforcer la municipalité en mobiliers et fournitures de bureau	Institution municipale	commune	3000000	1000000	CL, Etat, PTF
Appuyer l'installation du réseau internet en 3G et 4G	Institution municipale	commune	700000	700000	CL, Etat, PTF
Installation d'une radio communautaire	Institution municipale	commune	10000000		CL, Etat, PTF
Construction d'un foyer des femmes	Promotion féminine	commune	50000000		CL, Etat, PTF
Initier des sessions de formation des élus et	Institution	commune	5000000	1000000	CL, Etat, PTF

agents municipaux	municipale				
Renforcer les capacités des OCB et GPF	OCB et GPF	commune	5000000	1000000	CL, Etat, PTF
Organiser des formations en alphabétisation	Institution municipale	commune	2500000	500000	CL, Etat, PTF
Sensibiliser les populations sur le paiement des impôts et taxes municipales	Institution municipale	commune	750000	250000	CL, Etat, PTF
Appuyer les personnes vivantes avec un handicap	Institution municipale	commune	2500000	500000	CL, Etat, PTF
Appuyer le cadre de concertation locale	Institution municipale	commune	1500000	300000	CL, Etat, PTF
Appuyer l'élaboration d'un plan de marketing territorial	Institution municipale	commune	3000000		CL, Etat, PTF
TOTAL (PRGL)			83950000	5250000	
TOTAL AXE 3			83950000	5250000	
TOTAL GLOBAL			1782510000	118062000	

AXES	PAI	
	MONTANT	POURCENTAGE
AXE 1.	40612000	34 ,39
AXE 2.	72200000	61,15
AXE 3.	5250000	4,44
TOTAL	118062000	100

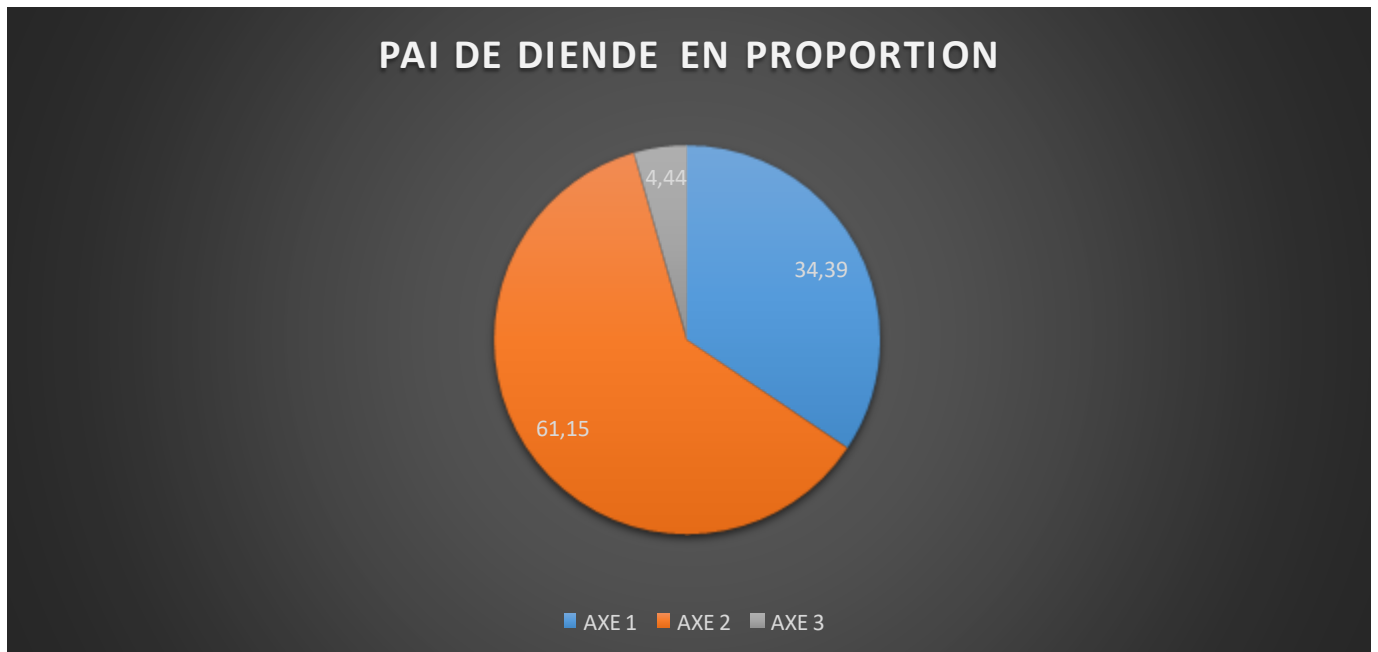


Figure 3 : PAI de DIENDE EN PROPORTION

VII. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE ET MESURES D'ACCOMPAGNEMENT

La mise en œuvre du PDC sera sur la responsabilité première du conseil municipal. La commune doit tout faire pour s'appuyer sur des moyens, des instruments et un cadre institutionnel spécifique. Le PDC est défini pour un horizon temporel au terme duquel il devra être actualisé d'où la nécessité d'instaurer dès sa mise en application, une méthode de suivi-évaluation appropriée.

1. Aspect Institutionnel

La mise en œuvre du PDC sera articulée autour de la structuration des organes de coordination existant dans la commune auxquels seront assignés des tâches spécifiques liées au PDC. Elles seront élargies aux représentants des populations tels que les jeunes, les organisations, les femmes, la société civile mais aussi des partenaires au développement et de l'ARD pour le suivi externe.

2. L'horizon temporel

Le PDC de la commune de Diendé est conçu pour une période de cinq (5 ans). Les actions du PDC retenues dans le PIL sont celles dont le financement est probable au cours de cette période. Ces actions sont susceptibles d'être exécutées sur la base d'un programme annuel semestriel et glissant.

3. Les mécanismes de suivi-évaluation

Le suivi - évaluation porte sur l'ensemble des activités et projets du PDC. Le suivi consistera à surveiller le niveau d'exécution de chaque projet pour s'assurer de son harmonisation avec le plan mais aussi de détecter les anomalies et difficultés éventuelles en vue de les résoudre.

En ce qui concerne le bilan d'exécution du PDC, il peut être effectué en deux étapes : le bilan en mi-parcours et le bilan final.

Le bilan en mi-parcours devra permettre, de mesurer les performances et le degré d'atteinte des résultats escomptés.

Le bilan final permet au conseil municipal de dégager les grandes orientations du prochain cycle de planification et de définir, en collaboration avec les bénéficiaires, de nouvelles priorités, sur la base des leçons acquises et des difficultés rencontrées.

Tableau N°22 : Synthèse du plan quinquennal par axe

AXES STRATEGIQUES	PROGRAMMES	NBRE DE PROJETS	COUTS	%COUTS	%PAR AXE
AXE 1.	PRIEP	15	887260000	49,77	52,76
	PRCAE	17	53300000	2,99	
SOUS-TOTAL AXE 1.		32	940560000	52,76	
AXE 2.	PRIES	19	637500000	35,76	42,52
	PACVP	06	89500000	5,02	
	PRCAS	17	31000000	1,73	
SOUS-TOTAL AXE 2.		42	758000000	42,52	
AXE 3.	PRGL	11	83950000	4,70	4,70
SOUS-TOTAL AXE 3.		11	83950000	4,70	
TOTAL GLOBAL		85	1 782510000		100

ANNEXE➤ **La liste des conseillers municipaux de la commune de DIENDE**

N°	Prénoms et Nom	Date et Lieu de Naissance	Sexe	Fonctions
1.	Hamadou DIALLO	11/05/1974 à Sédhiou	M	Enseignant
2.	Cyrille NDECKI	18/03/1967 à Bignona	M	Enseignant
3.	Bouraima BADJINKA	03/02/1969 à Sédhiou	M	Enseignant
4.	Madiou DIALLO	01/08/1976 à Séfa	M	Enseignant
5.	Djibi DJITTE	20/11/1983 à Diendé	M	Enseignant
6.	Malick SAVANE	15/03/1981 à Kounayan	M	Cultivateur
7.	Yancouba SEYDI	20/05/1972 à Djida	M	Marabout
8.	Vieux FATY	05/01/1975 à Diendé	M	Charpentier
9.	Habib TOURE	30/12/1990 à Touréounda	M	Aide-soignant
10.	Meta MANSALY	23/02/1986 à Kolda	F	Enseignante
11.	Osseynou DIAGNE	01/04/1950 à Ziguinchor	M	
12.	Jean F Dominique MANSAL	02/05/1980 à Sédhiou	M	Enseignant
13.	Moustapha DIALLO	31/05/1970 à Bloc Séfa	M	Producteur Agricole
14.	Abdoulaye DIALLO	15/01/1975 à Bindaba	M	Eleveur
15.	Penda NDIAYE	02/01/1983 à Bloc	F	Commerçante
16.	Mamadou MARENA	23/06/1969 à Bloc	M	Relais com.
17.	Fatoumata SAMATE	14/12/1968 à Salikégné	F	Commerçante
18.	Amy DABO	11/03/1970 à Diendé	F	Commerçante
19.	Sounkari DANFA	07/04/1961 à Diattouma	F	Femme de ménage
20.	Dieynaba FOFANA	13/04/1970 à Sédhiou	F	Femme de ménage

21.	Saly CAMARA	10/03/1956 à Diendé	F	Femme de ménage
22.	Mama CISSE	20/03/1971 à Diattouma	M	Marabout
23.	Ndeye FOFANA	04/04/1960 à Tourécounda	F	Femme de ménage
24.	Ansou MARENA	00/00/1957 à Soukoutoto	M	Cultivateur
25.	Gallé KONTE	06/03/1954 à Soukoutoto	F	Femme de ménage
26.	Aminata Ndéye KONATE	05/01/1961 à Kounayan	F	Femme de ménage
27.	Gnaling DIATTA	25/06/1971 à kignine	F	Femme de ménage
28.	Ndiakasse DRAME	31/01/1960 à Salikégné	F	Femme de ménage
29.	Abdoulaye DANFA	00/00/1950 à Mangaroungou	M	Agent d'élevage
30.	Fatou NDIAYE	10/04/1949 à Kolda	F	Femme de ménage
31.	Sounkarba NDIAYE	08/02/1969 à Ida	M	Cultivateur
32.	Founéye DRAME	07/08/1067 à Salikégné	F	Femme de ménage
33.	Arkoi SAVANE	16/01/1970 à Sitaba	F	Femme de ménage
34.	Mariama CISSE	01/01/1974 Mandina	F	Femme de ménage
35.	Gabriel Diong PREIRA			
36.	Adama SEYDI		F	Commerçante
37.	Thierno Seydou DIALLO		M	Agent d'Etat Civil
38.	Finda BATHIA		F	Femme de ménage
39.	Malamine MENDY		M	Cultivateur
40.	Diatoye DIEBATE		F	Femme de ménage
41.	Fosary BADJINKA		M	Cultivateur
42.	Bintou CISSE		F	Femme de ménage
43.	Moustapha CISSE		M	Cultivateur
44.	Malado TOURE		F	Commerçante
45.	Mamadou DJITTE		M	Relais Com.
46.	Fodé DRAME		M	Cultivateur

➤ **La liste des Présidents de Commissions Techniques**

N°	Prénoms et Nom	Fonctions	Localités
1.	Djibi DJITTE	Education et formation	Diendé
2.	Mamadou MARENA	Santé Hygiène et Action Sociale	Bloc
3.	Vieux FATY	Domaniale	Diendé
4.	Thierno Seydou DIALLO	Jeunesse et Sport	Séfa
5.	Meta MANSALY	Genre et Petite Enfance	Bacoum
6.	Finda NDIAYE	Organisation	Bloc
7.	Malick SAVANE	Habitat et Urbanisme	Kounayan Manding.
8.	Yancouba SEYDI	Affaires religieuses	Djida Khalifa
9.	Ousseynou DIAGNE	Coopération Décentralisée	Bloc
10.	Dominique MANSAL	Assainissement et Suivi du BP	Kounayan Mancagne
11.	Madiou DIALLO	Communication	Séfa
12.	Abdoulaye DIALLO	Agricole	Dioukouya
13.	Ansou MARENA	Environnement	Aïnou Salam